

Foire aux questions

Les questions des webinaires de lancement de Plan'Éval :

Le démarrage de Plan'Éval

Questions sur la note de service ^{□22}

- Où trouver la note de service de Plan'Éval ?
- Les délais entre la parution de la note de service, la mise en route de Plan'Éval et la rénovation du Bac Pro ne sont pas trop courts ?

Questions sur les supports des webinaires ^{□22}

- Où trouver les supports des webinaires ?
- Où trouver les vidéos des webinaires ?
- Allez vous produire une FAQ des questions posées dans le "tchat" ?

Questions sur la phase de démarrage ^{□22}

- Que va t'on pouvoir faire à partir du 07 juin avec la première version ?
- Existe-il des décharges horaires ou HSA pour le déploiement de Plan'Éval ?
- Est ce que Plan'Éval sera fonctionnel dès maintenant pour la rentrée prochaine ?
- Si on démarre des saisies dans la version 1.0, on les récupérera dans la version 1.1 ?
- Dans Plan'Éval, aura-t-on un contrôle des données manquantes à l'image de Fregata ?
- Cette plateforme semble ressembler à libellule. Est ce le cas ?
- Qu'est ce qu'un objet métier ?
- Pourquoi l'inspection n'est-elle pas prévue dans les usagers ?
- Les personnels de la DRAAF qui habilitent les CFA pour les formations auront-ils accès aux plans qui doivent accompagner la demande de validation ?
- Une "Hotline" sera-t-elle mise en place à la rentrée 2023 lorsque tous les établissements vont mettre en pratique l'application et vont probablement subir des bugs ? Pourra t'on avoir un interlocuteur en cas de problème ?
- Aurons-nous un référent régional d'appui technique ?
- Est-ce que Plan'Éval génère les grilles d'évaluation ?
- Pourriez vous ajouter à votre diaporama les dates butoirs ?

Questions sur les notifications, les alertes ^{□24}

- Des notifications sont-elles envoyées aux différents acteurs pour leurs signaler une action à réaliser ? Est-ce qu'il y aura des alertes par messagerie ?
- Quelle est le workflow (le processus métier) de validation ?

Les remarques ^{□25}

- Plan'Éval, une application de plus pour les enseignants ?
- Plan'Éval va dépendre de multiples applications gérées par des personnes différentes dans les établissements, cela ne va pas faciliter la tâche des établissements !
- Est-ce que Plan'Éval remplace les saisies sur Indexa 2 CCF ?

- L'application pourrait elle devenir référente et remplacer Fregata et RefEA dans les technologies utilisées ?
- Dommage que nous n'ayons pas encore accès à la plateforme car sans manipuler nous même difficile de suivre.
- Est-ce qu'il y a eu des établissements "pilotes" ?
- Est-ce Plan'Éval est accessible depuis Portalis ?
- Qu'est ce que Portalis ?
- Plan'Éval sera-t-il disponible dans BNUM ?
- Pouvez-vous nous donner l'URL de Plan'Éval ?
- Est ce que Plan'Éval sera disponible de n'importe quel ordinateur (de chez soi par exemple) ou seulement dans le centre de formation ?
- Est-ce que tous les établissements ont accès à toutes les portées ?
- Si l'on a un CFA avec des BTSA et un LEGTA, on a donc 2 Plan'Éval ou bien on gère les deux sur le même compte ?
- Dans l'application, je n'ai pour l'instant accès à rien. Est-ce normal ?

Qui utilise Plan'Éval ?

Questions sur les établissements qui utiliseront Plan'Éval¹²⁸

- Est-ce que les CFA privé UNREP sont concernés dès 2023 ?
- Est-ce qu'un CFA privé UNREP qui utilise actuellement FREGATA est considéré comme entrant obligatoire dans PLANEVAL en 2023 ?
- A quelle date entreront dans Plan'Éval les CFPPA en UC ?
- Qu'en est-il pour les centres qui ont seulement des apprentis et qui n'ont jamais fonctionné avec Libellule ? Dans notre cas, nous travaillons avec le logiciel Yparéo. Devrons nous utiliser Plan'Éval en 2023 ?
- Pour les établissements Formations Agricoles (MFR), Plan'Éval ne sera à mettre en place que pour la rentrée de septembre 2024 ?
- Une fédération départementale MFR pourra t'elle avoir un accès à Plan'Éval pour les MFR de son territoire afin de pouvoir assurer un accompagnement ?
- Donc les EREA ne sont pas concernés pour la rentrée 2023 ?
- Quels établissements sont concernés par la mise en œuvre en 2024 ?
- Tous les établissements avec formation MASA sont concernés ?
- Mon établissement dépend de l'éducation nationale. Quand Plan'Éval sera mis en service pour nous ?
- Est-ce que les établissements DOM-TOM sont concernés ?
- Je travaille avec un IFRIA et c'est moi CFA partenaire qui ai accès à INDEXA, est-ce que ça va être pareil ?
- Pour les établissements CFA/CFPPA établissements publics du ministère de l'agriculture, est-ce que ça va être pareil ?
- Dans notre CFA, nous n'utilisons pas Libellule mais une aisie directe dans Indexa. L'utilisation de Plan'Éval nous concerne t-elle obligatoirement ou la saisie seule dans Indexa reste possible ?

- En ce qui concerne les MFR en 2+1 (l'année de terminale se fait dans une autre MFR), la MFR de la classe de 1ère est-elle concernée par Plan'Éval?
- Nous dispensons une formation en reconversion (formation professionnelle continue) sur un an en CCF. Doit-on saisir sur Plan'Éval ?

Questions sur l'accès à Plan'Éval pour les apprenants ^{□29}

- Les élèves peuvent ils consulter Plan'Éval ? Y a t'il un module "convocation" ?
- Par quel biais le Plan est-il communiqué aux apprenants : papier ou accès possible à Plan'Éval avec les modifications visibles directement ?
- Est-ce que les apprenants ont une vision de leurs notes CCF tout au long de leur scolarité ?

Qui fait quoi dans Plan'Éval ? Et la formation ?

Questions sur qui fait quoi ^{□31}

- Avez-vous prévu un "Qui fait quoi" simple et concis à fournir aux établissements ?
- Qui déclare les professeurs coordonnateur ? Et les évaluateurs ?
- Qui est le gestionnaire administratif ? Le secrétariat administratif ? Les enseignants ?
- Qui est vraiment le gestionnaire administratif ? A ma connaissance les PEP sont gérés par les professeurs coordonnateurs. Je n'ai pas connaissance qu'il y ait des EPL où un personnel administratif soit délégué à cela.
- Est-ce que chef d'établissement peut être aussi gestionnaire administratif ?
- Qui est vraiment le "chef d'établissement" au sens Plan'Éval ? Le directeur d'EPL ou le D2 des Lycée / CFA ? Et le gestionnaire administratif ? Le secrétaire pédagogique ?
- Est ce que c'est le chef d'établissement, l'adjoint sur site, l'adjoint responsable de la pédagogie ?
- Peut-on avoir plusieurs gestionnaires ?
- Si actuellement le professeur coordonnateur ne réalise aucune démarche et ne souhaite pas en réaliser, est-ce que le gestionnaire administratif pourra réaliser ces tâches ?
- Dans le cadre des EPL, le gestionnaire administratif est-il EPL ou est-ce qu'il y aura un gestionnaire administratif LEGTA et gestionnaire administratif OFA ?
- Il y a les chefs d'établissement et pourquoi pas les adjoints ?
- Comment les apprenants valident-ils leurs notes CCF ? Par signature électronique ou par signature papier classique ?

Questions sur les formations ^{□32}

- Combien d'heures faut-il passer sur ce logiciel pour l'avoir en mains ?
- Serait-il possible d'avoir des formations de prise en main réelle de ce logiciel in situ, en juin ou septembre ?
- Est-ce qu'il y aura des modules de formation "clé en main" pour nos enseignants ?
- Est-ce qu'il y aura une formation pour les PAJ ?

Les référentiels dans Plan'Éval

Questions sur les notes de cadrage ^{□34}

- Est-ce que les notes de cadrage CCF ou ECCF sont intégrées dans cette gestion pour autocontrôle ?

- Les coefficients des CCF ne sont pas prédéfinis ? Ce n'est pas RefEA qui définit les coefficients ?
- Le plan dans Plan'Éval est-il basé sur les informations de RefEA ?
- Comment accéder au référentiel ? (autrement que les PDF sur Chlorofil)
- Donc pour les bac pro réformés, il faut éditer un PEP avant juin pour les dossiers d'habilitation et tout refaire sur Plan'Éval ensuite ?
- Pour le bac pro forêt, la note de cadrage mentionne "évaluation réalisée au fil des opportunités pédagogiques ou professionnelles" pour plusieurs CCF. Comment fait-on pour déclarer une date ?
- Pour les bac pro qui ont un tronc commun rénové et des modules professionnels non rénovés comment cela se passe dans Plan'Éval ?
- Qu'est ce qu'une architecture d'évaluation ?

Questions sur RefEA ³⁵

- A partir de quand RefEA pourra-t-il être mis à jour ?
- Le CFPPA Rungis, centre constitutif de Brie Comte Robert, va proposer un BTS porté administrativement par le CFA La Bretonnière. Qui aura les droits pour le renseignement de toutes ces informations ?
- Je ne comprends pas ce qu'est RefEA. En cherchant je trouve soit un cabinet de recrutement ou une liste d'établissements proposant des formations agricoles...
- Et pour les MAP, comment se déroule leur enregistrement de thème ?
- J'ai rempli RefEA et dans l'attente de validation ? Quand ?
- Dans REFEA, il n'y a pas de CCF indiqué ? RefEA c'est seulement les structures de formation ?

Les plans d'évaluation

Qui gère les plans d'évaluation ³⁶

- Nous avons un établissement annexe. Ce sont les mêmes formations mais pas les mêmes dates d'épreuves. Pourrions-nous renseigner 2 plans d'évaluation ?
- Pouvez vous me préciser qui construit le plan ?
- Est-ce les gestionnaires qui rattachent les élèves aux épreuves en fonction de leur section de rattachement ? ou les évaluateurs doivent le faire à chaque nouveau CCF ?
- Qui aura la charge de remplir toutes ces informations sur Plan'Éval ?
- Comment et qui place sur le plan d'évaluation les moments où les apprentis sont en entreprise et celles où ils sont au CFA ?

Questions sur les promotions et Libellule ³⁶

- Les promotions 2022-2024 sont-elles concernées par Plan'Éval ?
- La promotion 2022-2024 doit-elle être enregistrée sur Plan'Éval sachant que les PEP ont déjà été réalisés sur papier et validé par le PAJ ou commence-t-on uniquement à partir de la promotion 2023-2025 ?
- Quel outil utiliser pour les promotions 2022-2024 car Libellule ne fonctionne plus ?
- Comment seront gérés les CCF pour la session 2024 ?
- Si Plan'Éval est pour la session 2025, comment sera gérée la remontée des notes pour la session 2024 ?
- Concernant la session 2024, les notes de CCF pourront-elles être saisies dès le 7 juin ?

- A partir de la rentrée 2023, est-ce que nous devons entrer les plans d'évaluation des promotions entrantes seulement ou des promotions entrantes et en cours ?

[Questions sur les délais](#) ^{□37}

- Quel sera le délai pour la réalisation des PEP sur Plan'Éval compte tenu de la nouveauté de cette application ?
- Est-ce qu'il y a des dates prévisionnelles de saisie de PEP pour la rentrée 2023 ?
- Plan'Éval démarre en septembre 2023. Jusqu'à maintenant les plans étaient construits en septembre/octobre pour les promotions entrantes. Il faudra donc construire en juin pour la rentrée suivante ?
- Quelle date limite pour consolider le plan ?
- Est-ce qu'il y a des dates de verrouillage pour faire un PEP ?
- Quelle sera la date maximum de validation du plan pour les promotions entrantes ?
- Peut-on distribuer les plans avant validation des PAJ ?
- Ce serait bien de pouvoir générer les PEP avant la rentrée car on en a besoin pour les habilitations CCF

[Questions sur la visualisation du plan](#) ^{□38}

- Existe-t-il une visualisation sur Plan'Éval sur une promo complète (2023-2025) ?
- Peut-on avoir vision globale du PEP sur les 2 ans ? avec les stages ? les vacances ? ... ?
- Sur un PEP, on indique situation d'évaluation ou CCF ?
- Est-ce que les PEP sont déjà programmés en fonction des dates de l'année scolaire (rentrée, vacances) de la France ? Ou pourrions-nous les personnaliser en fonction de nos dates en Outre Mer ?
- Est-il possible d'éditer un planning de CCF d'un établissement (plusieurs filières) ?
- Le nettoyage des plans se fait-il après le contrôle à postériori ?
- Pas de diagramme de Gantt pour en voir la synthèse ?
- Est-ce qu'un plan d'évaluation pré-construit est proposé par option (exemple : CAPA Option : Jardinier Paysagiste) ?
- Sera-t-il possible de consulter les PEP d'un autre établissement depuis l'application ? Faudra-t-il demander des droits pour pouvoir le faire ?
- Est-il possible d'afficher simultanément sur le calendrier les épreuves programmées pour plusieurs formations d'un même établissement ?

[Questions sur les apprenants](#) ^{□39}

- Pour les groupes mixés apprentis / adultes, comment intégrer les adultes pour éviter 2 plans (un dans Plan'Éval et l'autre "manuel") ?
- Pour mixage de publics lycéens / apprentis, faut-il un plan ou 2 ?
- Nous ouvrons un BTS AP mixé : faut-il un ou deux plans d'évaluation (ce sont les mêmes évaluations) ?
- Pouvez-vous nous confirmer s'il est obligatoire d'éditer 2 plans d'évaluations pour un stagiaire et un apprenti s'ils sont soumis au même calendrier et mêmes modalités d'évaluation ?
- Peut-on avoir deux plans d'évaluations différents pour une même formation rattachée au même établissement ? (Une en scolaire, une en apprentissage)

[Questions sur les plans personnalisés](#) ^{□39}

- Comment est prévu la gestion des PEP individuel (exemple : CAP en 3 ans) ?
- Si dans une classe la formation peut se faire sur 5 ans à cause d'une situation d'aménagement pour cause de handicap comment faire ?
- Pour les élèves ULIS qui font leurs CCF sur 3 ans : faut-il faire un plan personnalisé pour chacun d'eux ?
- Si les deux premières années sont en formation initiale et la troisième en apprentissage, faut-il deux plans ?
- Pour les filières en 2+1 (c'est à dire 1ère dans un autre établissement co-traitant), comment peut-on retrouver les notes CCF de 1er année ?
- Donc autant de plans à enregistrer que de plans de parcours aménagés (redoublants, titulaire d'un N4, apprenant venant d'un autre établissement, ...) ?
- Faut-il faire un plan spécifique lorsque quelques élèves ont une option facultative comme par exemple mobilité en bac pro ?
- Dans le cas d'un élève qui arrive en cours d'année ou qui a un contrat de redoublement, pour la personnalisation du plan, la mise à jour des notes des ECCF faites dans son ancien établissement est automatique ou manuelle ?
- Si la langue vivante est au choix, le MIL est au choix en BTS, est ce qu'il faut autant de plans d'évaluations différents ?
- Est-ce qu'il sera possible de faire un plan sur 3 ans pour les apprenants en situation de handicap ?
- Comment ça se passe lorsqu'un apprenant obtient un aménagement d'épreuve après édition du plan ?
- Comment sont gérées les dispenses pour les candidats qui ont un diplôme équivalent et suivent une formation en 1 an ?
- Pour les aménagements d'épreuves ce sont les agents de la MIREX qui vont s'en occuper ?

[Questions sur la reconduction d'un plan](#) ^{□41}

- Est-il prévu une reconduire (dupliquer) le plan d'une promotion à l'autre ?
- Y a-t-il la possibilité de récupérer les données d'une promotion pour la promo suivante au niveau de plan d'évaluation, des fiches épreuves, des ECCF ?

[Questions sur la modification d'un plan](#) ^{□41}

- Pour les dates, s'il y a ajustement entre Septembre (date d'édition des PEP) et Janvier. Qui modifie la date (évaluateur? Professeur Coordonnateur ?) Est-ce que cela génère un avenant ou peut-on modifier une date sans "dévalider le PEP" ?
- Peut-on modifier une date sans accord du PAJ ?
- Si un évaluateur change en cours d'année, peut-on le changer ?
- Pourra-t-on changer ou ajouter une évaluation en cours d'année ?
- Pourra-t-on ajouter une option supplémentaire comme l'engagement citoyen ?
- Quelle date limite pendant le cycle pour saisir une option à un apprenant ?
- Comment les ECCF des enseignements optionnels sont-ils intégrés dans le plan d'évaluation ? Y a-t-il un lien avec RefEA ?

Questions sur les conventions, stages, calendrier⁴²

- Est-ce que Plan'Éval gère les stages et génère les conventions de stage ?
- Comment faire si 2 groupes ont un même PEP actuellement avec des dates de stages différentes ?
- Comment mettre en lien les dates CCF et stage ?
- Fait-on également apparaître les périodes de stage / apprentissage sur le plan ?
- Qui saisi le calendrier ?
- Qui informe les plages "événements informatifs" (stages, vacances autres, ...) dans le calendrier prévisionnel ?
- Les périodes de stages et de vacances peuvent ou doivent être saisies dans Plan'Éval ?
- Est-ce que, pour les élèves qui auront un 1/3 temps, la durée de l'épreuve notée sur la convocation pourra prendre en compte ce 1/3 temps ?
- S'il y a un CCF sur plusieurs date, comment sont générées les convocations ?
- Quel est le délai entre convocation et date de la situation d'évaluation ?

Questions sur les alertes et notifications⁴³

- Comment le chef d'établissement est prévenu ? Par un mail automatique ?
- Comment le PAJ sait qu'il y a de nouvelles informations qui l'attendent ? Faudra t'il toujours aller dans les établissements ?
- L'onglet commentaire du PEP peut-il avoir des destinataires ou bien tous les acteurs peuvent le voir ? Dans ce cas, qui répond ?
- Après chaque modification, est-ce qu'un message d'alerte est envoyé automatiquement au chef d'établissement et au PAJ ?

Questions sur la validation du plan⁴³

- La conformité du plan d'évaluation est-elle reliée aux notes de service évaluation (nombre et /ou modalités des situations par exemple) ?
- Comment valider le plan si l'évaluateur d'une situation d'évaluation n'est pas encore connu (pas encore recruté par l'établissement) ?
- Un PEP peut-il être validé avec des ECCF prévisionnelles ?
- Avec tous les changements et actualisations possibles, quand est-ce que le plan est validé ? et fixe surtout ?
- De quel délai dispose-t-on pour valider le PEP ?
- De quel délai dispose-t-on pour le retour de l'établissement en cas de non conformité ?
- Si ce n'est pas conforme, le PAJ peut-il faire des remarques à l'établissement sur les modifications à apporter ?
- Pour quelle date le plan d'évaluation prévisionnel doit-il être envoyé au PAJ ?
- Faut-il qu'il y ait les dates définitives pour permettre la validation du plan ?
- Une action attendue (Validation CE, validation PAJ) sera-t-elle à réaliser dans le cadre d'un temps imparti ? Si temps dépassé alors validation systématique pour ne pas pénaliser une saisie de notes ou toute action attendue par le coordonnateur ?
- Est-ce que le plan est invalidé si les évaluateurs changent entre la première et la deuxième année ?

Les avenants aux plans d'évaluation

Qui fait les avenants au plan ^{□46}

- Qui fait l'avenant, l'évaluateur ou le professeur coordonnateur ?
- Qui valide un avenant pour un CCF ?

Pourquoi faire des avenants ^{□46}

- Quelles sont les modifications occasionnant des avenants ?

Comment faire un avenant ^{□46}

- Comment vont se gérer les avenants au plan d'évaluation en cours de formation ?
- Les demandes d'avenants se feront-elles directement via cet outil ?
- Comment se passe la gestion des avenants au PEP ?
- Quand on dévalide un plan, les notes ECCF rentrées sont maintenues ?
- Que se passe-t-il si le PAJ refuse de valider un avenant car il n'est pas conforme au référentiel ?

Questions sur les alertes et notifications ^{□46}

- Comment le chef d'établissement est alerté pour valider les avenants ?
- Le PAJ reçoit-il une notification quand demande de validation de l'avenant ?

Questions sur les délais ^{□47}

- De combien de temps dispose-t-on pour rentrer les notes d'une épreuve après sa date sur l'avenant ?
- Un avenant dès 15 jours, c'est un peu court, peut-on le moduler sur 4 semaines maximum ?
- Est-ce que la modification de 15 jours comprend les périodes de vacances ou de stages ?
- Sera-il possible de faire un avenant le jour ou après la date prévue de l'épreuve (cas de l'enseignant évaluateur malade) ?
- Pour les MFR, il était possible du fait d'une alternance de 15 jours, de réaliser des avenants pour retard d'un mois maximum. Est-ce que pour nos spécificités pédagogiques cela sera-t-il encore possible ?

Les fiches épreuves, ECCF et situations d'évaluation

Questions sur les fiches épreuves ^{□48}

- *(en cours de construction)*

Questions sur les ECCF et les situations d'évaluation ^{□48}

- Qui renseigne les dates, modalités ? Chaque enseignant ou le professeur coordonnateur ?
- Qui indique la date définitive de l'ECCF ?
- Le professeur coordonnateur a-t'il la main sur la date définitive ?
- Doit-on enregistrer les jurys professionnel ou d'un autre établissement ?
- Pour une situation d'évaluation écrite, l'encadrant doit-il être obligatoirement l'évaluateur ? La surveillance de l'écrit ne peut pas être faite par un AVS ?
- Qui va rentrer les CCF ? Les enseignants ?

- Quelle est la définition de la notion de "situation d'évaluation" ?

Questions sur la modification des ECCF⁴⁸

- Pourra-t-on déplacer une ECCF sur une autre que celle prévue initialement ? Faudra-t-il demander un avenant ?

Questions sur les dates dans les ECCF et/ou situations d'évaluation⁴⁹

- Peut-on saisir plusieurs dates définitives pour une situation d'évaluation quand celle-ci nécessite plusieurs jours ?
- Comment faire lorsqu'un CCF se fait en 2 parties donc 2 dates différentes ?
- Comment rentrer les épreuves orales et pratiques qui se passent sur plusieurs jours ?
- Si le professeur modifie une date à plus de 15 jours, il bloque tout le monde ?
- Est-ce qu'il faudra saisir les dates précises ?
- Les situations d'évaluation sont saisies en début de promotion ?
- On doit donc remplir les dates exactes avec le lieu et les encadrants avant le début de formation ?
- Et pourquoi on ne peut pas mettre le mois en date prévisionnelle? il faut être devin ? Sur 2 ans de formation en fonction des aléas ?
- Comment on inscrit les périodes d'évaluation? Est-une date ? Une période ?
- Y aura-t-il possibilité d'intégrer plusieurs dates (exemple d'une situation d'évaluation pratique qui demande 2 jours pour faire passer tous les apprenants) ?
- Quelles sont les démarches pour enregistrer une ECCF dans une période bien précise (par exemple : Première semaine d'octobre 2023) ?
- Pour chaque situation d'évaluation faut-il donner une date précise ou une semaine/période ?
- Il faut enregistrer des dates deux ans à l'avance pour les évaluations prévues au cours de la deuxième année ?
- Le logiciel est-il prévu pour accepter deux situations d'évaluations simultanées (2 oraux par exemple) ?
- Peut-on saisir plusieurs dates d'évaluation (pour les SE pratiques par exemple) ?
- Pour les oraux on doit renseigner un horaire pour chacun des candidats ?
- Des évaluations en entreprise seront échelonnées sur une semaine. Comment saisir ces informations, différentes d'un apprenant à l'autre ?
- En cas de CCF oral/pratique, peut-on fixer les dates et horaires de passages particuliers pour un groupe ou un étudiant ?
- Que faut-il indiquer pour la date prévisionnelle d'un CCF ? Le mois, le numéro de semaine ou une date précise ?
- Date prévisionnelle des CCF au moment de l'élaboration du PEP, nous étions plutôt sur des périodes mensuelles... Est-ce que cela sera toujours ainsi ?
- La date définitive de l'évaluation peut-elle être changée si on a un imprévu de dernière minute (enseignant malade par exemple) ?
- Une fois la date définitive enregistrée, sa modification demandera un avenant ?
- La date pourrait être différente selon les apprenants pour des situations d'évaluation pratiques en particulier, d'autant qu'elles peuvent intégrer du vivant. Cela est-il intégré dans Plan'Éval ?

- Si la date définitive est amenée à changer légèrement, pourra-elle être modifiée sans avenant ou cela bloque-t-il le plan et nécessite de nouveau la validation (du CE ? du PAJ ?)

Questions sur les situations d'évaluation ⁵¹

- En BTSA rénové, une situation d'évaluation peut englober plusieurs ECCF. Est-ce également prévu dans Plan'Éval ?
- Quelles sont les différences entre ECCF et SCCF ?
- Pourra-t-on faire un émargement CCF via Plan'Éval ?
- Dans Plan'Éval, à quelle étape et période de l'année se réalise le choix des objectifs d'un CCF ?
- Est-il possible de rattacher plusieurs situations d'évaluation à une même ECCF ?
- Une même situation d'évaluation peut être mobilisée pour plusieurs ECCF de blocs différents. Cela a-t-il été prévu dans Plan'Éval ?
- Plan'Éval semble être un outil très intéressant mais plus adapté aux précédentes versions des référentiels (une SE = 1 ECCF) qu'aux nouveaux référentiels qui demandent la mise en œuvre de SE professionnalisantes regroupant souvent plusieurs ECCF de blocs différents aussi bien en Bac Pro qu'en BTS. Mettre plusieurs ECCF le même jour ne fait pas une SE.
- Est-on obligé de rentrer à ce niveau de détail dans les situations d'évaluations ? Les notes étant rentrées par ECCF si j'ai bien compris, ne pourrait-il pas suffire de détailler à ce niveau là ?

Questions sur les absences / maladie ⁵²

- En cas de report de CCF (maladie de l'enseignant par exemple) comment indiquer cette modification ?
- Absence d'un candidat : comment se passera l'enregistrement d'un CCF de rattrapage (dont on ne connaît pas les modalités en début de formation) ?
- Qui validera la justification d'une absence ?
- Est-ce qu'on peut enregistrer un certificat médical en cas d'absence à un CCF ?
- Est-ce qu'il sera possible de mettre le scan du certificat médical en cas d'absence à un CCF ?
- Est-ce qu'on peut enregistrer les PV de fraude ?
- Lorsqu'un élève est absent justifié à un CCF, qu'elle action à faire pour son CCF de remplacement ?

Questions sur les dispenses ⁵³

- Au niveau des dispenses de langues étrangères, est-ce que Plan'Éval permet de gérer les différents types de dispenses ?

Questions sur les situations de positionnement ⁵³

- Qu'est-ce qu'une situation de positionnement ?
- Comment cela va se passer pour les CCF de remplacements et positionnement ?
- A quel moment le positionnement des CCF dans le temps a-t-il lieu ?

Questions sur les situations de remplacement ⁵³

- Comment fait-on pour les CCF de remplacement en cas d'absence d'un élève ?
- Comment faire pour les CCR ?

Questions sur les évaluateurs ⁵³

- Peut-on avoir plusieurs évaluateurs par ECCF ?
- En cas d'absence de professeur à la rentrée (poste vacant), comment peut-on désigner un évaluateur X en attendant l'arrivée du responsable sans bloquer la validation du plan ?
- Il s'agit donc de connaître en amont quels seront les évaluateurs de la classe de Terminale, dès le début de la formation ?
- Dans certains CCF nous avons des jury professionnel, comment doit-on faire ?
- Doit-on déclarer les évaluateurs extérieurs pour les oraux (jurys) ?

Les échanges avec Indexa2-CCF

Qui fait la remontée des notes vers Indexa2-CCF^{□55}

- Dans mon établissement, les secrétariats pédagogiques saisissent toutes les notes des apprenants sur certaines applications (Frégata, Indexa 2), qu'en est-il avec Plan'Éval ?
- Je saisis les notes sur Indexa pour mes BTS et sur Cyclades (Éducation nationale) pour les bac pro et les CAP, qu'en est-il avec Plan'Éval ?
- Qui effectuera la remontée des notes ?
- Pour les redoublants, il n'y a pas de remontée vers Indexa ?

Questions sur les dates^{□55}

- Remontée CCF vers Indexa automatique mais les CCF qui génèrent les notes pourront-ils avoir lieu fin mai de la 2ème année ? C'est à dire au dernier moment ?
- En expérimentation LMD, la remontée se fait fin juin, comment faire ?
- Faut-il continuer à faire des saisies dans Indexa cette année ?

Questions sur les dispenses^{□55}

- Est-ce que INDEXA (inscription aux examens) où l'on saisit dispenses, aménagements... enverra ces informations à Plan'Éval ? Ou il faudra faire une double saisie ?
- Est-ce que pour l'inscription des candidats, indexa2 reprendra les informations de Plan'Éval ? Options, redoublant, dispensé, ...

Questions sur le calcul de la moyenne des ECCF^{□56}

- On porte la note dans la situation d'évaluation mais le logiciel ne calcule pas la moyenne de l'ECCF et ne la remonte pas vers Indexa ?

Comment remonter les notes vers Indexa2-CCF^{□56}

- La remontée des notes vers INDEXA 2 sera donc automatique après validation ?
- C'est ce qu'on fait dans Indexa, faudra-t'il faire doublon ?

Les notes

Qui saisi les notes ?^{□57}

- Le secrétariat pédagogique peut-il être le seul à saisir les notes ou est-ce obligatoirement l'enseignant qui assure le CCF qui devra saisir ?
- Il n'y a que les enseignants qui saisissent les notes ou une secrétaire peut le faire ?

- Si l'évaluateur principal est le secrétariat pédagogique, est-ce que les enseignants doivent pré-saisir les notes ?
- Qui se charge de saisir et/ou modifier les dates définitives des situations d'évaluation ?
- Qui diffuse les notes CCF aux étudiants ?
- Le coordonnateur pourra-t-il entrer tous les notes de ses collègues ?
- Est-ce qu'un administratif peut saisir les notes ?
- Seul l'enseignant (ou extérieur ou ...) pourra saisir les notes ? ou est-ce que le coordonnateur pourra le faire (s'il n'est pas déclaré évaluateur) ?

[Questions sur le délai](#) ⁵⁷

- Quel délai y aura-t-il entre la validation d'une note et la date du CCF fixé dans Plan'Éval? Peut-on revenir sur une note une fois celle-ci validée si un enseignant constate à posteriori une erreur ?
- Faudra-t-il saisir les notes obtenues lors des CCF au fur et à mesure ou doit-on tout saisir en fin de deuxième année de formation ?
- Combien de temps a-t-on pour saisir les notes de CCF après la réalisation de la situation d'évaluation ?
- Est-ce qu'on a des délais pour pré-saisir ou toute l'année scolaire ?
- La saisie est automatique ou manuelle ?
- A quel moment les notes sont-elles verrouillées ?
- Est-ce qu'il y aura une date limite obligatoire pour saisir les notes ?

[Questions sur la saisie des notes](#) ⁵⁸

- La moyenne coefficientée des épreuves est-elle arrondie ?
- Saisie des notes ECCF : s'il y a deux situations d'évaluation, la saisie aura lieu à l'issue de l'évaluation des deux situations ?
- Vous dites qu'il peut y avoir 2 notes dans 2 situations donnant lieu à une note ECCF mais dans la rénovation du Bac Pro c'est l'inverse 1 situation donne lieu à deux ECCF (Tronc commun bloc 4 : 4.2 et 4.3)
- Au fur et à mesure de la saisie des notes CCF, pourra-t-on consulter la moyenne progressive des CCF ?
- Le terme pré-saisi veut dire quoi exactement ? Elle deviendra saisie suite à la validation du professeur coordonnateur ?
- Que signifie pré-saisir les notes ?
- Un évaluateur pourra-t-il faire un copier-coller des notes d'un CCF pour l'ensemble d'une classe en une seule fois (d'Excel vers Plan'Éval) ?
- Quand on dévalide un plan, les notes ECCF rentrées sont maintenues ?
- Cela n'écrasera pas les notes déjà rentrées ?
- La saisie de notes est-elle prévue par épreuve et non pas par apprenant ? (comme Indexa)
- Les notes seront arrondies au point entier ou non ?
- Est-ce que les notes CCF pourront être saisies directement par les enseignants ?

[Questions sur la modification des notes](#) ⁵⁹

- Peut-on au-delà de la date (jour) modifier la semaine ?

Le professeur coordonnateur

Le professeur coordonnateur dans Plan'Éval^{□60}

- Qui désigne le professeur coordonnateur ?
- Est-ce que le gestionnaire peut être coordonnateur ?
- Est-ce qu'un professeur coordonnateur peut être de droit privé ?
- Est-ce que le professeur coordonnateur peut aussi être le PAJ ?
- Chaque enseignant ayant une note ou moyenne en contrôle continu devra la rentrer et les coordonnateur devront vérifier toutes les notes des collègues ?

Questions sur le professeur coordonnateur et la saisie des notes^{□60}

- Est-il possible que ce soit le coordonnateur qui saisisse toutes les notes et non les enseignants ?
- Le coordonnateur peut-il saisir à la place de l'évaluateur principal ?
- Pour les collègues ayant des difficultés avec l'outil informatique, le professeur coordonnateur pourrait-il saisir les notes pour eux ?
- Est-ce qu'un coordonnateur peut saisir l'ensemble des notes ?

Questions sur le nombre de professeur coordonnateur^{□60}

- *(en cours de construction)*

Questions sur les alertes et notifications^{□61}

- *(en cours de construction)*

Remarques diverses^{□61}

- Tout le problème de bien délimiter qui fait quoi, sans que tout retombe sur le coordonnateur avec ce nouvel outil !
- Avez-vous une idée de la décharge horaire à accorder au coordonnateur pour effectuer tout cela ?
- Un coordinateur doit maintenant maîtriser de très nombreux logiciels plus ou moins liés entre eux qui demandent des compétences informatiques, des connaissances administratives, qui demandent beaucoup temps et d'énergie et pourraient à terme décourager certaines vocations. N'y a-t-il pas moyen de regrouper, de simplifier, ... ?

Le Président Adjoint de Jury (PAJ)

Questions sur le rôle du PAJ^{□62}

- Cela supprime-t-il les visites des PAJ sur site ?
- Quelle démarche si le plan n'est pas validé par le PAJ ?
- Peut-on inclure le Président de Jury dans le profil "Lecteur" avec un accès aux PEP des examens/établissement dont il assure la présidence. De plus, l'enregistrer dans ce rôle permettra de l'inclure dans l'arrêté de nomination.

Questions sur les délais^{□62}

- Pour le prévisionnel, les PAJ vont avoir du mal à valider un planning au mois !

Questions sur les alertes et les notifications^{□62}

- Les chefs d'établissement et les PAJ seront-ils avertis par une notification par mail du fait qu'ils ont une opération à réaliser ?
- Comment le PAJ est informé des changements sur le plan ?
- Les PAJ recevront ils une notification ou un message pour les informer qu'il y a un plan ou un avenant à valider ?
- L'absence de notification pour le PAJ ne me semble pas facilitateur, surtout qu'il a été précisé que la durée de validation devait être la plus courte possible afin de ne pas paralyser le Plan.
- Y-a-t-il un lien entre Plan'Éval et notre boîte mail (Mél) pour nous prévenir qu'il y a eu une modification d'un PEP et potentiellement un avenant à valider en tant que PAJ ? ou faudra-t-il aller régulièrement sur Plan'Éval pour savoir s'il y a de nouvelles choses à valider ?

Remarques diverses ^{□63}

- *(en cours de construction)*

Les apprenants / Fregata

D'où proviennent les apprenants dans Plan'Éval ^{□64}

- Les apprenants seront intégrés à partir de Fregata ?
- Les informations FREGATA sont elles automatiquement associées à Plan'Éval comme pour OGAPI ?
- Fregata est-il le seul site qui alimente Plan'Éval ? Qu'en est-il de SIECLE ?
- Pour les MFR, est-ce COLENTAGRI ou FREGATA qui alimente Plan'Éval ?
- Cela signifie qu'il faut d'abord saisir sur Fregata nos effectifs avant de générer le plan dans Plan'Éval ?
- Comment enregistrer les apprenants sur Plan'Éval si nous n'avons pas Fregata ? Pour les CFPPA notamment ?
- Est-ce qu'un élève non immatriculé donc non validé dans Fregata remonte quand même dans Plan'Éval ?

Qui gère les apprenants ^{□64}

- *(en cours de construction)*

Questions sur les apprentis ^{□65}

- Les apprentis qui commencent apprentis n'apparaissent pas dans Fregata à la rentrée. Comment fait-on ?
- Comment faire pour les apprenants en Formation Continue et certains en apprentissage qui ne remontent pas sur FREGATA ?

Questions sur les adultes ^{□65}

- Les adultes ne sont pas dans Fregata, une évolution prochaine ?
- Comment fait-on pour les adultes en formation continue puisqu'ils ne remontent pas sur Fregata ?
- Comment faire pour les stagiaires en formation continue qui ne sont pas dans Fregata puis dans Plan'Éval alors qu'ils passent un diplôme en CCF ?
- Comment déclarer les épreuves validées grâce à la VAA ?
- Est-il prévu une version de Plan'Éval pour le dispositif UC ?

- Comment seront gérées les formations en un an à la rentrée prochaine? Par exemple le cas de BTSA conduit par la voie de la formation professionnelle continue ?

[Questions sur les cas de changement d'établissement](#) ^{□66}

- *(en cours de construction)*

[Questions sur les démissions](#) ^{□66}

- *(en cours de construction)*

[Questions sur les redoublement](#) ^{□66}

- *(en cours de construction)*

[Questions sur les changements de statut](#) ^{□66}

- *(en cours de construction)*

[Retirer / supprimer un apprenant d'un plan](#) ^{□66}

- *(en cours de construction)*

[Questions sur les cas des arrivées tardives / en cours d'année](#) ^{□66}

- *(en cours de construction)*

[Questions sur la saisie des apprenants](#) ^{□66}

- Comment les apprenants vérifient-ils qu'il n'y a pas d'erreur sur les données saisies les concernant (langue, enseignement facultatif, aménagement d'épreuve) ?

La semestrialisation

[Questions sur la semestrialisation](#) ^{□68}

- Plan'Éval ne concerne pas les établissements en semestrialisation ?
- Cela concerne bien les établissements en semestrialisation dès septembre 2023 ?
- Officiellement, est-ce une mise en place pour la rentrée 2023 ou 2024 ?
- Est-ce que l'évaluation UC est concernée ?

[Questions sur la semestrialisation et le plan d'évaluation](#) ^{□68}

- *(en cours de construction)*

[Questions sur les habilitations](#) ^{□68}

- *(en cours de construction)*

[Questions sur les ECTS](#) ^{□68}

- *(en cours de construction)*

[Questions sur les remontées de notes](#) ^{□68}

- *(en cours de construction)*

[Remarques diverses](#) ^{□69}

- *(en cours de construction)*

[Le Bac Technologique STAV](#)^{□70}

- Pour l'instant Plan'Éval ne prend pas en compte les notes du contrôle continu ?
- Pour les STAV où il n'y a qu'un seul CCF peut-on y mettre aussi les CC ?
- Quid des notes du contrôle continu qu'il faut faire remonter en fin de terminale STAV ?
- Comment gère-t-on le Bac Techno et le contrôle continu ?
- Est-ce le Bac STAV est concerné ?
- En STAV, le contrôle continu est à enregistrer en fin d'année sur Plan'Éval aussi ?
- Les professeurs coordonnateurs STAV ne sont pas concernés par Plan'Éval ?
- Pour le Bac STAV, qui n'a pas de plan d'évaluation, comment seront intégrées les notes de contrôle continu ?
- En STAV il n'y a plus de CCF, nous sommes en CC, faudra-t-il faire une double saisie ENT et Plan'Éval ? Ou y aura-t-il une remontée automatique ?
- Donc double saisie (ENT - Plan'Éval) et du boulot de vérification pour les professeurs coordonnateurs sachant que nous n'avons qu'un seul CCF en sport en STAV ?

[KikaDroit, Agricol et Colentagri](#)

[Questions sur les rôles](#)^{□71}

- Peut-on avoir plusieurs rôles ?
- Peut-il y avoir plusieurs gestionnaires ?
- Combien de fonctions peut-on cumuler (gestionnaire administratif + professeurs coordonnateur + enseignant) par exemple ?

[Qui fait quoi](#)^{□71}

- Qui renseigne Colentagri ?
- Les PAJ sont habilités par les MIREX ? et les professeurs coordonnateur par l'établissement ?
- Qui gère l'ensemble des profils sur l'établissement ?
- Qui donne accès à KikaDroit ?
- Est-ce que c'est le GLA, le CNERTA, la DGER, l'établissement qui fait les habilitations ?
- Comment être habilité à KikaDroit ?
- KikaDroit doit être utilisé par tous les établissements ?

[Questions sur Agricol](#)^{□72}

- Pour donner accès à Plan'Éval, je dois délivrer, en tant que GLA, un compte Agricol aux personnes qui devraient être habilitées dans l'établissement à utiliser Plan'Éval ?
- Agricol, c'est identique pour le CNEAP ?
- Est-ce que le GLA doit générer des comptes Agricol pour les personnels CFA ?
- Faudra-t-il créer un compte Agricol pour un évaluateur (enseignant) intervenant extérieur pour lui permettre l'accès à Plan'Éval ?
- Les enseignants évaluateurs doivent aussi avoir un compte Agricol pour avoir accès à Plan'Éval ?

- Quand les GLA auront accès à la création des comptes Agricoll pour pouvoir démarrer sur Colentagri puis Plan'Éval ?
- Pour les MFR, comment avoir un compte Agricoll ?
- Est-ce la même règle pour les établissements agréés type MFR ? Devons nous donc tous avoir un compte Agricoll ?
- Nous pourrons saisir comme évaluateur des collègues contractuels fraîchement arrivés ? Ils seront dans Agricoll rapidement ?
- L'obtention d'un compte Agricoll est-elle déterminée par la déclaration du chef d'établissement sur Plan'Éval ?
- Dans de nombreux lycées agricoles privés les agents n'ont pas activé leur adresse académique "educagri.fr". Sera-t-il possible de se connecter avec l'adresse "établissement" ?
- Pour ceux qui utilisent une adresse "établissement", ils ne sauront jamais quand le compte Agricoll expire s'ils n'utilisent pas la boîte mail "educagri"
- Comment, où dois-je aller pour créer mon compte Agricoll afin d'utiliser Plan'Éval ?

[Questions sur la connexion](#) ⁷⁴

- Les codes d'accès à Plan'Éval sont-ils les mêmes que pour la boîte mail educagri ?

[Questions sur KikaDroit](#) ⁷⁴

- Quand les directeurs pourront-ils définir les gestionnaires administratifs dans KikaDroit ?
- Je n'ai pas accès à KikaDroit ou Colentagri. Comment faire pour déclarer les évaluateurs ?
- Je suis GLA, comment accéder à KikaDroit et Colentagri ?
- KikaDroit, c'est quoi ?
- Est-ce que le GLA est automatiquement nommé en tant qu'habilitateur KikaDroit ?

[Questions sur Colentagri](#) ⁷⁴

- Puisque ce n'est pas bloquant de positionner un enseignant sur différentes évaluations, est-il obligatoire de renseigner en amont dans Colentagri la fonction de l'enseignant comme indiqué dans la note de service Plan'Éval ?

[Questions sur les autres personnels](#) ⁷⁵

- Comment intégrer les professionnels qui évaluent ?
- Comment faire pour un évaluateur de droit privé (non payé par le ministère) qui ne possède pas de compte Agricoll ? Le coordonnateur peut-il saisir à sa place ?
- Les personnels de direction sur mon établissement sont Éducation Nationale. Ils ont un compte Agricoll mais ne sont pas sur RenoiRH. Pourront-ils accéder à Plan'Éval ?

[Plan'Éval et les autres applications](#)

[Plan'Éval et Pronote](#) ⁷⁶

- Est-ce que Plan'Éval va remplacer Pronote ?
- La saisie des notes de CCF, Contrôle Continu sur Pronote ne sera pas "reversible" directement sur Plan'Éval ?
- Est-ce qu'il y a un lien avec les agendas / calendriers Pronote et Plan'Éval ?
- Est-ce qu'il y a un lien avec les livrets scolaires et Plan'Éval ?

- Sera t-il possible d'exporter le calendrier du plan vers Pronote et l'intégrer à l'emploi du temps ?
- Une remontée via Pronote pourra-t'elle être envisagée ? La remontée vers indexa sera-t'elle manuelle ou automatique via Plan'Éval ?
- L'ENT "Lycée connecté" et Pronote vont-ils toujours être utilisés ?
- Les notes de contrôle continu devront donc être remontées par chaque enseignant? Soit sur ENT et sur PPlan'Éval ?
- Il y a donc une double saisie à faire ou préférentiellement sur Plan'Éval mais aucun bulletin ne sort de Plan'Éval ?
- Pour la saisie du contrôle continu par exemple la formation STAV, est-ce qu'il y a un lien entre Pronote et Plan'Éval ?

[Plan'Éval et Ypareo](#)^{□77}

- Est-il prévu un lien entre la gestion des CCF sur Ypareo et Plan'Éval ?
- Quels sont les liens qui seront faits ou pas avec Ypareo car sur Ypareo nous gérons déjà de nombreuses fonctions que vous présentez sur Plan'Éval ?
- FREGATA n'étant pas notre outil de gestion des apprentis, YPAREO est-il compatible pour inscrire les apprentis ?
- Aujourd'hui c'est géré dans NetYpareo, c'est pour remplacer NeyYpareo sur ces fonctionnalités ?
- Serait-il possible d'intégrer une synchronisation (même sans temps réel) avec Ypareo pour le partage des calendriers d'alternance ?
- Quel est le lien entre YPAREO et Plan'Éval ?

[Plan'Éval et Omnispace](#)^{□78}

- Plan'Éval est-il en lien avec OMNISPACE pour la campagne d'habilitation des formation en CCF ?

[Plan'Éval et Parcoursup](#)^{□78}

- En semestre également pour les terminales ? C'est compliqué pour Parcoursup.
- Quelle coordination de Plan'Éval avec des ECCF par capacité (et non discipline) avec Parcoursup qui exige des notes par disciplines ?
- Existe-t'il un lien avec Pronote ? Les notes étant remontées ensuite sur Parcoursup pour le contrôle continu ?
- Actuellement nos notes de CC remontent directement vers ENT PARCOURSUP ?

[Plan'Éval et BD Alexia, Galexia](#)^{□78}

- Quels sont les liens avec BD Alexia ou Galexia ?

[Plan'Éval et PIX](#)^{□78}

- Est-ce que PIX doit également être géré par Plan'Éval ?

[Plan'Éval et les livrets scolaires](#)^{□79}

- Les livrets scolaires seront-ils édités directement depuis Plan'Éval ?
- Est-ce qu'il y a un lien entre Plan'Éval et les livrets scolaires ?
- Est-ce que Plan'Éval génère le livret à l'issu de la formation ? Si oui doit-il être rempli à l'issu du CCF ?
- Pour les livrets scolaires, serait-il envisageable d'intégrer leur gestion à Plan'Éval ?

- Est-ce qu'on garde le livret papier ?

Les éditions

Les archives et documents papiers ^{□80}

- Cela veut dire plus d'utilisation de documents papiers ? Comment conserver des traces de nos situations d'évaluations, archivage ? La déclaration sur Plan'Éval sera-t-elle suffisante ?
- Est-ce qu'il y aura toujours la saisie papier des CCF avec les pochettes qui regroupent les traces écrites et orales ?
- Exit les archives papier ? Est-il nécessaire d'archiver numériquement dans un autre endroit en cas de souci avec Plan'Éval ? Est-ce possible ? Et sous quel format ?
- Il n'y aura plus de livrets scolaires papiers ?
- Quand vous dites "diffusion" c'est une impression papier pour les apprenants ?
- Des sorties papier seront-elles possibles ?
- Sera-t-il possible d'exporter des documents à des fins d'archivage ?
- Va-t-on être tenu de scanner les copies car les pochettes papier disparaissent ?

L'édition des pochettes et jaquettes CCF ^{□80}

- Est-ce que Plan'Éval permettra d'éditer des pochettes de CCF comme le permettait Libellule ?
- Y aura-t-il de nouveaux imprimés de CCF à mettre en place ?
- Plan'Éval peut-il générer des pochettes CCF comme tout sera renseigné sur les PEP ?
- Les pochettes CCF seront automatiques ?
- Les listes d'émargement des élèves pourront être éditées à partir de Plan'Éval ?
- Les éditions sont-elles envisageables en format PDF pour éviter les impressions ?
- Des extractions en .csv sont-elles possibles, pour les fiches épreuves par exemple, afin de pouvoir les utiliser pour les demandes d'habilitations CCF à la DRAAF ?
- Les copies de CCF pour les écrits seront-elles générées par Plan'Éval ? Faudra-t-il télécharger dans Plan'Éval les sujets des ECCF, les grilles d'évaluation, les indications de correction, faudra-t-il scanner les copies et grilles des apprenants et les y intégrer aussi ?
- Pourra-t-on éditer le calendrier CCF, les notes et les convocations ?
- Et ainsi, ne plus imprimer les convocations papier, signées, dans les jaquettes ?

L'édition des relevés ^{□81}

- Est-il prévu une édition de relevés de notes ?
- Est-il possible de publier un relevé élève en fin de 1ere année ?
- Pourra-t-on éditer un relevé des notes CCF à destination des étudiants ?
- Pourra-t-on imprimer un relevé provisoire des CCF des élèves ?

Les convocations ^{□82}

- Générer des convocations pour quoi ?
- Est-ce que la convocation va regrouper l'ensemble des ECCF de l'année ? Ou y aura-t-il une convocation pour une ECCF ?
- Qui édite les convocations aux CCF ? L'évaluateur ? Le professeur coordonnateur ? Le gestionnaire administratif ?

- Y aura-t-il un émargement qui sera généré en même temps que les convocations ?
- On parle d'une convocation par ECCF ? Ne peut- il pas y avoir un global ?
- En ce qui concerne les convocations, pourront-elles être gérées par heure(s) de passage pour chaque candidat ?
- Pourra-t-on générer les convocations aux ECCF ?
- Pourra-t-on éditer les différents contenus (liste d'ECCF, fiches épreuves, planning, convocation, ...) ?
- Convocation élèves, vous l'avez plusieurs fois évoquée : y a-t-il une fonctionnalité pour les éditer ? Format papier ? Envoi automatique par mail (renseigné sur Fregata) ?
- Comment éditer fiche d'émargement et convocation au ECCF ?
- Comment les faire émarger autrement que sur nos documents internes ?
- On va générer une convocation par ECCF ?
- Lorsque les dates sont définitives, peut-on programmer l'envoi de convocations aux candidats via Plan'Éval ?
- Pourra-t-on également éditer les convocations des assistants AESH pour les élèves ayant droit à un accompagnement ?
- L'édition des convocations peut-elle être pour partie découplée de certaines modifications (ex: salle) pour ne pas avoir à générer un nouvel avenant ?
- Concernant les convocations, sont-elles éditées pour chaque situation d'évaluation ou par ECCF avec l'ensemble des SE composant l'ECCF ?
- Est-il possible d'intégrer une génération de convocation aux différents ECCF, soit par un tableau récapitulatif ou bien pour une certaine ECCF ?
- La convocation est générée par Plan'Éval, est-elle envoyée automatiquement si le mail de l'apprenant est saisi ? Combien de temps minimum avant la mise en situation d'évaluation réelle ?
- En complément, l'ensemble de ces éléments (convocations examens, dates prévues, dates réalisées) sont-ils des éléments de preuves valides pour Qualiopi ou est-il nécessaire de conserver des éléments de preuves papiers ?
- Les apprenants vont recevoir les convocations par mail par ENT ou autre ?
- Pour la génération automatique des convocations aux ECCF, est-ce qu'il sera possible de rentrer des consignes particulières ? Je pense notamment aux matériels de laboratoire, d'atelier technologique, de calculatrice etc... ?
- Qu'en est-il pour la gestion des absents à une situation d'évaluation, faut-il ré-éditer une convocation ?
- Qui et sous quelle forme on convoque les apprenants aux ECCF ?

[Le contrat de redoublement](#) ⁸⁵

- Les contrats de redoublement pourront-ils être édités directement sur Plan'Éval ?
- C'est plus globalement la notion de contrat pédagogique que de contrat de redoublement qui serait plus pertinente à utiliser. L'individualisation des parcours étant aujourd'hui la règle.

[Les éditions du PEP](#) ⁸⁵

- L'édition du PEP sera sous format Word ?
- Pourra-t-on avoir un récapitulatif complet imprimable d'un plan d'évaluation ?

- Responsable des dossiers d'habilitation pour les formations en apprentissage en CFA, je dois présenter les nouveaux plans d'évaluation des BTS rénovés avant le 15 juin, pourrions-nous avoir accès au modèle du fichier type du PEP qui sera construit sur Plan'Éval ?
- Sera-t-il possible d'éditer des PEP en amont de la validation des PAJ pour les incorporer à nos demandes d'habilitation des actions de formation (CFA) ?

Les exports ⁸⁶

- Est-il possible d'importer les notes en csv ?
- Peut-on extraire les notes de CCF d'une classe sur un fichier Excel par exemple ? Générer des documents pour échanger avec les élèves ou en conseil de classe...
- Plan'Éval calcule-t-il la moyenne globale CCF ? Y a-t-il un export des notes sous Excel possible ?
- Y a-t-il un export des notes CCF sous Excel ?

Environnement de tests / formation ⁸⁷

- Quand sera disponible le bac a sable Plan'Éval ? L'idée étant de former les agents concernés dès cette fin d'année scolaire afin d'être opérationnel a la rentrée.
- Aurons-nous une version test pour présentation et formation aux enseignants ?

FAQ - Démarrage de Plan'Eval

La note de service

? Où trouver la note de service de Plan'Éval ?

La note de service du 3 mai est disponible sur BO Agri : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2023-297>.

Elle est aussi disponible sur le [site support](#).

? Les délais entre la parution de la note de service, la mise en route de Plan'Éval et la rénovation du Bac Pro ne sont pas trop courts ?

La mise en place de Plan'Éval tombe à point nommé avec la rénovation des bac pro et des BTSA et permettra la mise en place de nouvelles pratiques.

Les supports des webinaires

? Où trouver les supports des webinaires ?

Le diaporama est disponible sur le site support du Cnerta : <https://cnerta-support.fr/assistance/support-planeval> dans la rubrique Vidéos.

? Où trouver les vidéos des webinaires ?

La vidéo de présentation est disponible sur le site support du Cnerta : <https://cnerta-support.fr/assistance/support-planeval> dans la rubrique Vidéos.

Les vidéos individuelles des démonstrations de Plan'Éval sont disponibles sur le site support du Cnerta : <https://cnerta-support.fr/assistance/support-planeval> dans la rubrique Fonctionnalités de Plan'Éval.

? Allez vous produire une FAQ des questions posées dans le "tchat" ?

Oui (vous êtes dessus !)

La FAQ regroupant les questions posées lors des sessions du webinaire Plan'Éval est disponible sur [Chlorofil](#) et sur le [site support du CNERTA](#).

La phase de démarrage de Plan'Éval

? Que va t'on pouvoir faire à partir du 07 juin avec la première version ?

Il sera possible à partir du 7 juin de générer les plans d'évaluation et d'y déclarer les différents acteurs (professeurs coordonnateurs, évaluateurs, PAJ).

Toutes les fonctionnalités décrites lors du webinaire de présentation générale sont disponibles.

L'aide en ligne sur le [site support](#) présente également la liste des fonctionnalités de la V1.0 de Plan'Éval à la rubrique "Quoi de neuf ?".

? Existe-il des décharges horaires ou HSA pour le déploiement de Plan'Éval ?

Le déploiement de Plan'Éval se fait à moyens constants.

Est ce que Plan'Éval sera fonctionnel dès maintenant pour la rentrée prochaine ?

Plan'Éval sera fonctionnel dès le 7 juin pour préparer la rentrée de septembre 2023. Vous pourrez à partir de cette date générer les plans d'évaluation et y déclarer les différents acteurs (professeurs coordonnateur, évaluateurs, PAJ).

Si on démarre des saisies dans la version 1.0, on les récupérera dans la version 1.1 ?

Toutes les saisies réalisées dans Plan'Éval avec la v1.0 seront bien évidemment conservées lors des livraisons ultérieures (v1.1 et suivantes).

Dans Plan'Éval, aura-t-on un contrôle des données manquantes à l'image de Fregata ?

Dans Plan'Éval, pour contrôler les données, vous aurez accès au tableau de bord. Il affiche les indicateurs principaux concernant les plans d'évaluation. De plus, sur chaque plan, Plan'Éval effectue une série de contrôles afin de vérifier que le plan est conforme à la nomenclature et que tous les éléments obligatoires sont renseignés, c'est le calcul de conformité. Si une erreur est détectée, le plan ne peut pas être validé.

Cette plateforme semble ressembler à libellule. Est ce le cas?

Plan'Éval est un progiciel de gestion du CCF et remplace le module CCF de Libellule. Libellule a été décommissionnée en 2022. Plan'Éval propose de nouvelles fonctionnalités, cet outil est partagé et obligatoire pour tous les établissements relevant du MASA (horizon à deux ans).

Qu'est ce qu'un objet métier ?

Les objets métier rassemblent les grands concepts clés tels que les plans d'évaluation, les fiches épreuves, les ECCF, les situations d'évaluation, les apprenants. Le vocabulaire utilisé dans Plan'Éval sera celui utilisé dans la réglementation à venir.

	PLAN D'ÉVALUATION	<ul style="list-style-type: none"> Est généré sur la base des informations saisies dans le référentiel national, pour une durée de 1 à 3 ans Est un ensemble de fiches épreuves concernant une formation diplômante Est applicable à une cohorte d'apprenants Est soumis à validation du professeur coordonnateur, du chef d'établissement et d'un président adjoint de jury (nommé par la MIREX) qui est garant de sa bonne exécution
	FICHE ÉPREUVE	<ul style="list-style-type: none"> Est un ensemble de contrôles certificatifs Est décrite par un professeur coordonnateur, en collaboration avec l'équipe enseignante, sur la base des données du référentiel La moyenne coefficientée des <u>ECCFs</u> (enfants) est la moyenne CCF qui sera retenue (et remontée dans INDEXA) en vue de l'obtention du diplôme
	ÉPREUVE ECCF	<ul style="list-style-type: none"> Est un ensemble de situations d'évaluation Porte la note obtenue pour l'ensemble des situations enfants ; la note est pré-saisie par l'évaluateur principal désigné, puis validée par le coordo Toute absence à un contrôle obligatoire doit être justifiée par un motif valable Fixe les règles soumises à l'apprenant pour vérifier les acquis de la formation
	SITUATION D'ÉVALUATION	<ul style="list-style-type: none"> Est encadrée par un ou plusieurs enseignants et/ou intervenants extérieurs Fixe le cadre de déroulement d'un contrôle
	APPRENANT	<ul style="list-style-type: none"> Elève, apprenti ou adulte qui suit sa formation selon les modalités CCF fixées dans le PEP et dictées par le référentiel Rattaché à un plan d'évaluation sur la base duquel il sera diplômé Les apprenants en situation particulière (redoublant, nouvel intégrant, dispense, handicap) peuvent bénéficier d'un plan d'évaluation personnalisé

Pourquoi l'inspection n'est-elle pas prévue dans les usagers ?

Dans le processus de contrôle de l'évaluation, l'inspection peut intervenir a posteriori et non durant le déroulement de la formation.

Depuis la mise en place de la semestrialisation, l'inspection intervient également dans l'octroi de l'habilitation.

① Les personnels de la DRAAF qui habilite les CFA pour les formations auront-ils accès aux plans qui doivent accompagner la demande de validation ?

Ce processus est mis en place pour les formations semestrialisées. Il est à l'étude pour les établissements par apprentissage demandant une habilitation au CCF

① Une "Hotline" sera-t-elle mise en place à la rentrée 2023 lorsque tous les établissements vont mettre en pratique l'application et vont probablement subir des bugs ? Pourra t'on avoir un interlocuteur en cas de problème ?

L'assistance utilisateurs Plan'Éval réalisée par le plateau d'assistance du CNERTA est joignable par téléphone au 03 80 77 26 64 choix 4 et par un formulaire de contact accessible depuis l'application (<https://cnerta-support.fr/contact>).

① Aurons-nous un référent régional d'appui technique ?

Tous les établissements peuvent contacter le plateau d'assistance Plan'Éval

① Est-ce que Plan'Éval génère les grilles d'évaluation ?

Conformément à la réglementation, chaque évaluateur est responsable du sujet qu'il produit et des grilles permettant la correction de ce dernier. L'outil Plan'Éval ne peut donc pas générer les grilles d'évaluation.

① Pourriez vous ajouter à votre diaporama les dates butoirs?

Concernant la génération et la validation d'un plan, Plan'Éval ne crée pas de nouvelles règles. La logique est d'avoir validé le plan avant la fin de la campagne d'inscription aux examens c'est à dire le 10 novembre.

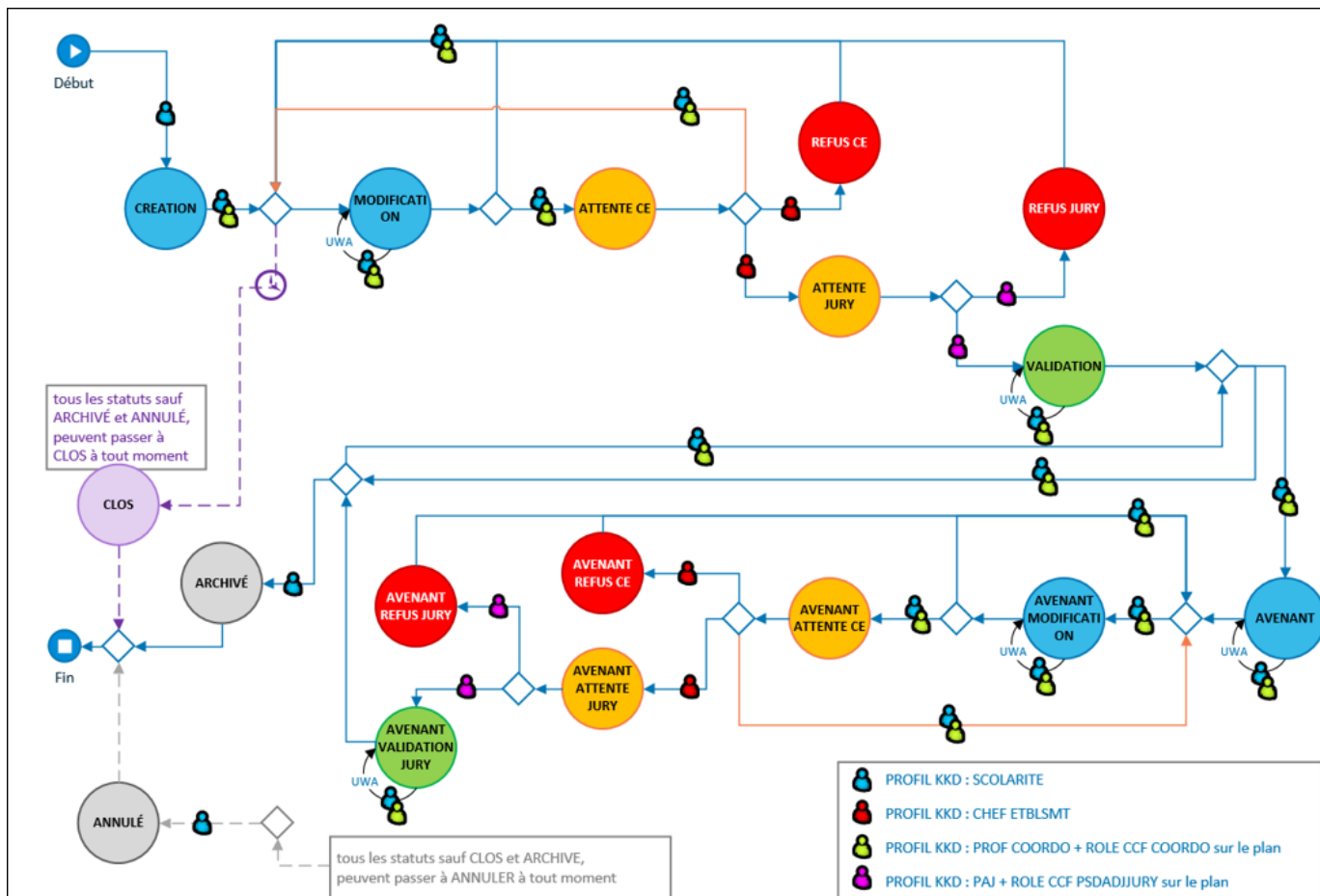
Les alertes, notifications

① Des notifications sont-elles envoyées aux différents acteurs pour leurs signaler une action à réaliser ? Est-ce qu'il y aura des alertes par messagerie ?

La volonté est de ne pas envoyer de nombreux mails aux différents acteurs. Une connexion régulière à l'application permettra de visualiser très rapidement les actions à réaliser.

Il n'y a donc pas de système d'alerte dans Plan'Éval, ni mail ni notification. En revanche des tableaux de bord dédiés aux différents profils permettent de savoir si des plans sont en attente de validation.

Quel est le workflow (le processus métier) de validation ?



Les remarques

Plan'Éval, une application de plus pour les enseignants ?

Plan'Éval est l'application à utiliser pour saisir les notes obtenues par les apprenants. Son objectif est de calculer les moyennes conformément aux attentes du référentiel national afin de les faire remonter automatiquement dans INDEXA en vue de diplômer les apprenants.

Plan'Éval va dépendre de multiples applications gérées par des personnes différentes dans les établissements, cela ne va pas faciliter la tâche des établissements !

Plan'Éval va au contraire simplifier l'usage dans les établissements par de nombreuses fonctionnalités comme l'édition du planning prévisionnel des ECCF, des convocations aux situations d'évaluation, l'édition des pochettes pré-remplies et l'envoi automatique sans passer par indexa2-CCF.

La mise en place de Plan'Éval tombe à point nommé avec la rénovation des bac professionnel et des BTSA et permettra la mise en place de nouvelles pratiques.

Est-ce que Plan'Éval remplace les saisies sur Indexa 2 CCF ?

Les sessions d'examen 2024 seront saisies via Indexa2-CCF.

Les nouveaux plans créés via Plan'Éval sont construits sur 2023-2024 pour une période minimum de 2 ans.

A compter de janvier 2025, toutes les opérations réalisées sur Index2-CCF se passeront sur Plan'Éval :

- en janvier 2025, les résultats obtenus au contrôle continu (CC) en classe de première seront saisis sur Plan'Éval,
- les résultats obtenus aux ECCF seront saisis 3 semaines après la date de la dernière situation d'évaluation qui les composent ; les moyennes obtenues seront calculées et intégrées aux cartes d'épreuves des apprenants.

? L'application pourrait elle devenir référente et remplacer Fregata et RefEA dans les technologies utilisées ?

Il n'est pas prévu à court terme de migrer FREGATA et RefEA sur la technologie utilisée pour Plan'Éval.

? Dommage que nous n'ayons pas encore accès à la plateforme car sans manipuler nous même difficile de suivre.

Une plateforme de qualification externe est ouverte pour s'exercer à l'utilisation de l'outil et simuler des cas d'utilisation avant mise en place en production. Si vous souhaitez être habilité sur cette plateforme, contactez l'assistance : <https://cnerta-support.fr/contact>

D'autre part, le diaporama et les vidéos du webinaire sont disponibles sur le site support du Cnerta : <https://cnerta-support.fr/assistance/support-planeval> dans la rubrique Vidéos. Les vidéos individuelles des démonstrations de Plan'Éval sont disponibles sur le site support du Cnerta : <https://cnerta-support.fr/assistance/support-planeval> dans la rubrique Fonctionnalités de Plan'Éval.

La FAQ regroupant les questions posées lors des sessions du webinaire Plan'Éval est disponible sur le [site support du CNERTA](#).

? Est-ce qu'il y a eu des établissements "pilotes" ?

Les établissements pilotes sont des établissements qui se sont portés candidat pour la phase de recettage de l'application Plan'Éval.

La phase pilote est terminée et l'application est ouverte à tous les établissements depuis le 7 juin.

? Est-ce Plan'Éval est accessible depuis Portalis ?

Oui, Plan'Éval est disponible sur [Portalis](#).

? Qu'est ce que Portalis ?

[Portalis](#) est le portail de l'enseignement agricole, permettant l'accès à différentes applications dont Plan'Éval.

? Plan'Éval sera-t-il disponible dans BNUM ?

Il n'est pas prévu pour l'instant d'accéder à Plan'Éval via le nouveau dispositif BNUM. Cela pourra être envisagé ultérieurement en fonction de la faisabilité technique.

? Pouvez-vous nous donner l'URL de Plan'Éval ?

Plan'Éval est accessible sur [Portalis](#) et à l'adresse suivante : <https://planeval.educagri.fr>

? Est-ce que Plan'Éval sera disponible de n'importe quel ordinateur (de chez soi par exemple) ou seulement dans le centre de formation ?

Plan'Éval est accessible depuis Internet donc également de chez vous, sur votre ordinateur, votre tablette, même votre smartphone et via votre navigateur Internet préféré.

❓ Est-ce que tous les établissements ont accès à toutes les portées ?

L'accès aux données concernant les plans d'évaluation est cloisonné en fonction des habilitations de chaque utilisateur sur Plan'Éval. Seul le référentiel d'évaluation peut être consulté sans restriction.

❓ Si l'on a un CFA avec des BTSA et un LEGTA, on a donc 2 Plan'Éval ou bien on gère les deux sur le même compte ? (on a bien 2 bases Frégata)

Vous devez choisir l'établissement de travail sur lequel vous voulez gérer les plans. Comme dans FREGATA, vous pourrez gérer les plans du CFA d'une part et ceux du LEGTA d'autre part.

❓ Dans l'application, je n'ai pour l'instant accès à rien. Est-ce normal ?

Tant que vous n'êtes pas habilité à Plan'Éval directement par votre habilitateur établissement ou indirectement en étant déclaré acteur sur un plan d'évaluation, vous n'avez pas accès à l'application.

FAQ - Qui utilise Plan'Eval ?

Qui est concerné par Plan'Éval ?

❓ Est-ce que les CFA privé UNREP sont concernés dès 2023 ?

Tous les établissements publics et privés sous contrat relevant du MASA devront obligatoirement utiliser Plan'Éval dès la rentrée de septembre 2023 pour une première session d'examen 2025.

❓ Est-ce qu'un CFA privé UNREP qui utilise actuellement FREGATA est considéré comme entrant obligatoire dans PLANEVAL en 2023 ?

Oui.

❓ A quelle date entreront dans Plan'Éval les CFPPA en UC ?

Plan'Éval concerne les formation délivrées en modalité CCF, les UC sont exclus du champ d'application.

❓ A terme, l'application Plan'Éval sera-t-elle déployée pour les formations en UC ?

Les formations par UC ne sont pas délivrées selon la modalité CCF, Plan'Éval n'est pas prévu à cet effet.

❓ Qu'en est-il pour les centres qui ont seulement des apprentis et qui n'ont jamais fonctionné avec Libellule ? Dans notre cas, nous travaillons avec le logiciel Yparéo. Devrons nous utiliser Plan'Éval en 2023 ?

Tous les établissements publics et privés sous contrat relevant du MASA devront obligatoirement utiliser Plan'Éval dès la rentrée de septembre 2023 pour une première session 2025.

❓ Pour les établissements Formations Agricoles (MFR), Plan'Éval ne sera à mettre en place que pour la rentrée de septembre 2024 ?

Les MFR sont des établissements privés sous contrat avec le MASA, l'utilisation de Plan'Éval est obligatoire dès septembre 2023.

❓ Une fédération départementale MFR pourra t'elle avoir un accès à Plan'Éval pour les MFR de son territoire afin de pouvoir assurer un accompagnement ?

Les établissements peuvent donner un profil de consultant aux agents amenés à accéder au périmètre en vue de procéder à de la vérification de données par exemple.

❓ Donc les EREA ne sont pas concernés pour la rentrée 2023 ?

Non ils le seront à la rentrée de septembre 2024.

❓ Quels établissements sont concernés par la mise en œuvre en 2024 ?

Tous les établissements publics et privés sous contrat relevant du MASA devront obligatoirement utiliser Plan'Éval dès la rentrée de septembre 2023 pour une première session 2025.

❓ Tous les établissements avec formation MASA sont concernés ?

Les établissements hors MASA dispensant des formations agricoles selon la modalité CCF seront concernés à compter de septembre 2024. D'ici là pour ces établissements le dispositif actuel perdure.

❓ Mon établissement dépend de l'éducation nationale. Quand Plan'Éval sera mis en service pour nous ?

Vous serez concerné à la rentrée de septembre 2024.

❓ Est-ce que les établissements DOM-TOM sont concernés à la rentrée 2023 ?

Oui

❓ Je travaille avec un IFRIA et c'est moi CFA partenaire qui ai accès à INDEXA, est-ce que ça va être pareil ?

L'établissement porteur de la formation :

- saisit son offre de formation dans RefEA,
- inscrit les apprenants dans FREGATA,
- génère les plans d'évaluation sur Plan'Éval.

❓ Pour les établissements CFA/CFPPA établissements publics du ministère de l'agriculture, est-ce que ça va être pareil ?

L'établissement porteur de la formation :

- saisit son offre de formation dans RefEA,
- inscrit les apprenants dans FREGATA,
- génère les plans d'évaluation sur Plan'Éval.

❓ Dans notre CFA, nous n'utilisons pas Libellule mais une saisie directe dans Indexa. L'utilisation de Plan'Éval nous concerne t-elle obligatoirement ou la saisie seule dans Indexa reste possible ?

Conformément à la [note de service](#), Plan'Éval devient obligatoire pour tous les établissements du MASA.

❓ En ce qui concerne les MFR en 2+1 (l'année de terminale se fait dans une autre MFR), la MFR de la classe de 1ère est-elle concernée par Plan'Éval?

C'est l'établissement qui inscrit les apprenants aux examens (classe de terminale) qui est responsable de la génération du plan d'évaluation.

❓ Nous dispensons une formation en reconversion (formation professionnelle continue) sur un an en CCF. Doit-on saisir sur Plan'Éval ?

Oui, les plans peuvent être géré en 1 an. Cette action est impossible pour l'année 2023-2024, la première remontée de notes est possible à partir de la session d'examen 2025.

Les apprenants accèderont à Plan'Éval ?

❓ Les élèves peuvent ils consulter Plan'Éval ? Y a t'il un module "convocation" ?

Les établissements éditeront à destination des candidats :

- le planning prévisionnel des ECCF
- la convocation pour chaque situation évaluation qui constitue l'ECCF

❓ Par quel biais le Plan est-il communiqué aux apprenants : papier ou accès possible à Plan'Éval avec les modifications visibles directement ?

Les apprenants n'auront pas accès à Plan'Éval. Ce sont les établissements qui éditeront à destination des candidats le planning prévisionnel des ECCF et la convocation aux situations d'évaluation.

❓ Les élèves pourront-ils aussi consulter leur plan d'évaluation, leurs CCF, leurs modalités d'évaluation et leurs notes ?

Est-ce que les apprenants ont une vision de leurs notes CCF tout au long de leur scolarité ?

Les apprenants n'auront pas accès à Plan'Éval.

Il n'y a pas de changement par rapport à la réglementation. Le candidat majeur ou son représentant légal s'il est mineur peut demander un accès à ses copies.

FAQ - Qui fait quoi ?

Qui fait quoi dans Plan'Éval ?

❓ Avez-vous prévu un "Qui fait quoi" simple et concis à fournir aux établissements ?

Vous pouvez consulter la fiche pratique "Profils" disponible sur le [site support](#) à la rubrique "Fiches pratiques".

❓ Qui déclare les professeurs coordonnateur ? Et les évaluateurs ?

Le gestionnaire de scolarité génère le plan et déclare le professeur coordonnateur (au niveau du plan) qui sera en charge de ce plan.

Le professeur coordonnateur ou au besoin le gestionnaire de scolarité déclare les évaluateurs au niveau des situations d'évaluation.

❓ Qui est le gestionnaire administratif ? Le secrétariat administratif ? Les enseignants ?

Le service de gestion de la scolarité peut s'appeler de différentes façons dans les établissements. Le gestionnaire de scolarité est donc un agent administratif en charge de la scolarité et des inscriptions des apprenants.

Les enseignants ont en charge l'organisation des contrôles sur lesquels ils sont déclarés "évaluateur". Ils peuvent éditer et distribuer les convocations. L'organisation est à fixer par le chef d'établissement.

L'évaluateur principal saisie les résultats obtenues aux ECCF par les apprenants.

❓ Qui est vraiment le gestionnaire administratif ? A ma connaissance les PEP sont gérés par les professeurs coordonnateurs. je n'ai pas connaissance qu'il y ait des EPL où un personnel administratif soit délégué à cela.

Le professeur coordonnateur gère le plan. En revanche le plan est généré par la scolarité qui déclarera le professeur coordonnateur.

Le service de scolarité est en charge des données relatives aux apprenants, ils peuvent accompagner le professeur coordonnateur lors du rattachement des apprenants ou lors de la personnalisation d'un plan en cas de besoin.

❓ Est-ce que chef d'établissement peut être aussi gestionnaire administratif ?

Ce n'est pas l'objectif. Le chef d'établissement est le pilote et le garant de la mise en œuvre du CCF.

❓ Qui est vraiment le "chef d'établissement" au sens Plan'Éval ? Le directeur d'EPL ou le D2 des Lycée / CFA ? Et le gestionnaire administratif ? Le secrétaire pédagogique ?

Le chef d'établissement est le directeur de l'EPL ou le directeur d'un des centres constitutifs de l'EPL (CFA, CFPPA...).

D1 = Directeur de l'EPL

D2 = Directeur de la formation initiale scolaire

D3 = Directeur du centre CFA/CFPPA

Tous ces acteurs correspondent au profil "Chef d'établissement".

❓ Est ce que c'est le chef d'établissement, l'adjoint sur site, l'adjoint responsable de la pédagogie ?

L'adjoint fait parti de l'équipe de Direction, il peut à ce titre valider les plans d'évaluation.

② Peut-on avoir plusieurs gestionnaires ?

Oui il peut y avoir plusieurs gestionnaires.

② Si actuellement le professeur coordonnateur ne réalise aucune démarche et ne souhaite pas en réaliser, est-ce que le gestionnaire administratif pourra réaliser ces tâches ?

Le chef d'établissement est responsable de l'administration de son établissement.

② Dans le cadre des EPL, le gestionnaire administratif est-il EPL ou est-ce qu'il y aura un gestionnaire administratif LEGTA et gestionnaire administratif OFA ?

Chaque composante de l'EPL.

② Il y a les chefs d'établissement et pourquoi pas les adjoints ?

Le CCF est conduit sous la responsabilité du Chef d'établissement. Il peut donner ses droits au D2, D3.

② Comment les apprenants valident-ils leurs notes CCF ? Par signature électronique ou par signature papier classique ?

Il y aura une édition pour information donnée au candidats. Ce document sera non contractuel.
Exemple : le candidat consulte son relevé de notes CCF issu de Plan'Éval avec des notes aux épreuves facultatives. Or les notes facultatives n'ont pas été saisies sur SINEX, cette note ne pourra en aucun cas être prise en compte dans le calcul de la moyenne examen.

La formation

② Combien d'heures faut-il passer sur ce logiciel pour l'avoir en mains ?

Plan'Éval se veut facilitateur, il y a bien entendu un coup d'entrée, mais après quelques heures de manipulation, l'ensemble peut être assimilé. Il s'agit d'apporter un cadre à la mise en œuvre du CCF qui était à ce jour parfois artisanale.

② Serait-il possible d'avoir des formations de prise en main réelle de ce logiciel in situ, en juin ou septembre ?

Un environnement de formation peut être mis à disposition pour prendre en main l'outil. Vous pouvez demander des accès via le [site support](#).

② Est-ce qu'il y aura des modules de formation "clé en main" pour nos enseignants ?

Des vidéos de démonstration (très courtes) sont disponibles sur le [site support](#) avec un ensemble de [fiches pratiques](#). A ce jour, nous ne pouvons pas proposer des modules de formation avec un formateur mais la plateforme [MoodLGA](#) peut orienter vos enseignants pour la rentrée.

 **Est-ce qu'il y aura une formation pour les PAJ ?**

Lors des commissions de coordination et de conseils (CCC), les MIREX présenteront un diaporama à destination des PAJ.

FAQ - Les référentiels

Les notes de cadrage

? Est-ce que les notes de cadrage CCF ou ECCF sont intégrées dans cette gestion pour autocontrôle ?

Les plans sont bâtis à partir du référentiel de certification. Tout ce qui est prévu dans la note de cadrage d'un diplôme (coefficient, modalité...) est déjà paramétré. Si la Note de Service ne le prévoit pas, l'établissement devra le saisir.

? Les coefficients des CCF ne sont pas prédéfinis ? Ce n'est pas RefEA qui définit les coefficients ?

Les plans sont bâtis à partir du référentiel de certification. Tout ce qui est prévu dans la note de cadrage d'un diplôme (coefficient, modalité...) est déjà paramétré. Si la Note de Service ne le prévoit pas, l'établissement devra le saisir.

? Le plan dans Plan'Éval est-il basé sur les informations de RefEA ?

Oui, tout à fait.

? Comment accéder au référentiel ? (autrement que les PDF sur Chlorofil)

Le référentiel est accessible à cette adresse <https://ensagri.agriculture.gouv.fr/refea/>

? Donc pour les bac pro réformés, il faut éditer un PEP avant juin pour les dossiers d'habilitation et tout refaire sur Plan'Éval ensuite ?

Votre question concerne les formations pour lesquelles vous demandez une habilitation au CCF. Ce point sera traité dans une version ultérieure de Plan'Éval. Pour le moment, vous continuez à travailler avec vos trames.

? Pour le bac pro forêt, la note de cadrage mentionne "évaluation réalisée au fil des opportunités pédagogiques ou professionnelles" pour plusieurs CCF. Comment fait-on pour déclarer une date ?

Vous positionnez une date prévisionnelle sur Plan'Éval que vous ajusterez. Si ce CCF est réalisé +/- 15 jours de décalage avec la date positionnée, alors vous devrez réaliser un avenant.

Lors de la consolidation du plan d'évaluation, chaque situation d'évaluation doit être renseignée par la date prévisionnelle (semaine plus ou moins précise), ou par une date de réalisation (date fixée dans le calendrier). Après validation du plan, si la date de réalisation doit être modifiée de plus de 15 jours avant ou après, alors vous devrez déclarer un avenant.

? Pour les bac pro qui ont un tronc commun rénové et des modules professionnels non rénovés comment cela se passe dans Plan'Éval ?

Plan'Éval s'alimente des architectures de formation saisies dans RefEA. Ces architectures sont mises à jour annuellement.

? Qu'est ce qu'une architecture d'évaluation ?

Il s'agit du référentiel de diplôme.

RefEA

① A partir de quand RefEA pourra-t-il être mis à jour ?

Le référentiel de certification est mis à jour par l'administration.

les établissements doivent mettre à jour leur offre de formation ainsi que les données administratives selon les indications publiées chaque année par Note de Service. Pour cette année se référer à

<https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2023-316> ou <https://cnerta-support.fr/notes-de-service>

① Le CFPPA Rungis, centre constitutif de Brie Comte Robert, va proposer un BTS porté administrativement par le CFA La Bretonnière. Qui aura les droits pour le renseignement de toutes ces informations ?

La formation est saisie par le centre constitutif qui dispose de la formation. Pour accéder à cette formation, il faut que ce centre vous habilite en qualité de coordonnateur, gestionnaire pour accéder aux informations.

① Je ne comprends pas ce qu'est RefEA. En cherchant je trouve soit un cabinet de recrutement ou une liste d'établissements proposant des formations agricoles...

Nous vous invitons à vous référer à la BO Agri <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2023-316> ou <https://cnerta-support.fr/notes-de-service>

① Et pour les MAP, comment se déroule leur enregistrement de thème ?

L'épreuve est le MAP, pas le thème développé.

① J'ai rempli RefEA et dans l'attente de validation ? Quand ?

Votre SRFD est responsable de la validation des offres de formation saisies. Il faut se rapprocher de ce dernier.

① Dans REFEA, il n'y a pas de CCF indiqué ? RefEA c'est seulement les structures de formation ?

Un guide est à votre disposition <https://ensagri.agriculture.gouv.fr/refea/index.xhtml>

FAQ - Les plans d'évaluation

Qui gère les plans d'évaluation ?

- ❓ **Nous avons un établissement annexe. Ce sont les mêmes formations mais pas les mêmes dates d'épreuves. Pourrions-nous renseigner 2 plans d'évaluation ?**

Les plans d'évaluation sont construits par site. De même, si vous disposez d'un examen en formation initiale scolaire et en formation initiale par apprentissage, si les apprenants ne sont pas mixés, vous pouvez construire deux plans.

- ❓ **Pouvez vous me préciser qui construit le plan ?**

La mise en œuvre du CCF est de la responsabilité du Chef d'établissement.

- ❓ **Est-ce les gestionnaires qui rattachent les élèves aux épreuves en fonction de leur section de rattachement ? ou les évaluateurs doivent le faire à chaque nouveau CCF ?**

Les apprenants sont rattachés une seule fois à un plan.

- ❓ **Qui aura la charge de remplir toutes ces informations sur Plan'Éval ?**

Le chef d'établissement est responsable de la mise en œuvre du CCF. Il décide qui doit accomplir ces différentes tâches sur Plan'Éval.

- ❓ **Comment et qui place sur le plan d'évaluation les moments où les apprentis sont en entreprise et celles où ils sont au CFA ?**

Le chef d'établissement est responsable de la mise en œuvre du CCF.

Les promotions et Libellule

- ❓ **Les promotions 2022-2024 sont-elles concernées par Plan'Éval ?**

Non.

- ❓ **La promotion 2022-2024 doit-elle être enregistrée sur Plan'Éval sachant que les PEP ont déjà été réalisés sur papier et validé par le PAJ ou commence-t-on uniquement à partir de la promotion 2023-2025 ?**

Les promotions 2022-2024 ne doivent pas être saisies dans Plan'Éval. La première remontée de notes est possible à partir de la session 2025. Il ne sera pas possible d'intégrer rétroactivement les promotions 2022-2024 en septembre 2023.

- ❓ **Quel outil utiliser pour les promotions 2022-2024 car Libellule ne fonctionne plus ?**

Nous vous invitons à vous référer à la Note de Service <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2022-391> ou <https://cnerta-support.fr/notes-de-service>

❓ Comment seront gérés les CCF pour la session 2024 ?

Nous vous invitons à vous référer à la Note de Service <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2022-391> ou <https://cnerta-support.fr/notes-de-service>

❓ Si Plan'Éval est pour la session 2025, comment sera gérer la remontée des notes pour la session 2024 ?

La remontée de notes 2024 sera faite de la même manière qu'en 2023 par Indexa2 CCF.

❓ Concernant la session 2024, les notes de CCF pourront-elles être saisies dès le 7 juin ?

Le calendrier est en ligne <https://chlorofil.fr/diplomes-et-ressources-pour-lenseignement/examens/session>

❓ A partir de la rentrée 2023, est-ce que nous devons entrer les plans d'évaluation des promotions entrantes seulement ou des promotions entrantes et en cours ?

Plan'Éval concerne les plans session 2025.

Les délais

❓ Quel sera le délai pour la réalisation des PEP sur Plan'Éval compte tenu de la nouveauté de cette application ?

Plan'Éval ne crée pas de nouvelles règles. La logique est avant la fin de la campagne d'inscription aux examens c'est à dire la 10 novembre.

❓ Est-ce qu'il y a des dates prévisionnelles de saisie de PEP pour la rentrée 2023 ?

Plan'Éval ne crée pas de nouvelles règles. La logique est avant la fin de la campagne d'inscription aux examens c'est à dire la 10 novembre.

❓ Plan'Éval démarre en septembre 2023. Jusqu'à maintenant les plans étaient construits en septembre/octobre pour les promotions entrantes. Il faudra donc construire en juin pour la rentrée suivante ?

Plan'Éval ne crée pas de nouvelles règles. La logique est avant la fin de la campagne d'inscription aux examens c'est à dire le 10 novembre. Par exemple, la logique serait que vous avez jusqu'au 10 novembre 2023 pour construire les plans des promotions 2023-2025.

❓ Quelle date limite pour consolider le plan ?

Plan'Éval ne crée pas de nouvelles règles. La logique est avant la fin de la campagne d'inscription aux examens c'est à dire la 10 novembre.

❓ Est-ce qu'il y a des dates de verrouillage pour faire un PEP?

Non, le PAJ verra sur son tableau de bord les plans non soumis, il pourra alors vous relancer.

? Quelle sera la date maximum de validation du plan pour les promotions entrantes ?

Plan'Éval ne crée pas de nouvelles règles. La logique est avant la fin de la campagne d'inscription aux examens c'est à dire la 10 novembre.

? Peut-on distribuer les plans avant validation des PAJ ?

Un plan non validé par un PAJ n'est pas contractuel. Le distribuer n'apporte aucune plus-value.

? Ce serait bien de pouvoir générer les PEP avant la rentrée car on en a besoin pour les habilitations CCF

Ce point fera l'objet d'une évolution ultérieure de Plan'Éval.

La visualisation du plan d'évaluation

? Existe-t-il une visualisation sur Plan'Éval sur une promo complète (2023-2025) ?

Cette demande d'évolution pourra faire partie d'une prochaine livraison.

? Peut-on avoir vision globale du PEP sur les 2 ans ? avec les stages ? les vacances? ... ?

Cette demande d'évolution pourra faire partie d'une prochaine livraison. La fonctionnalités permettant le paramétrage des périodes d'entreprise, vacances ou autres propre à un plan est en cours de livraison.

? Sur un PEP, on indique situation d'évaluation ou CCF ?

Le PEP présente les différentes situations d'évaluation constituant les ECCF.

? Est-ce que les PEP sont déjà programmés en fonction des dates de l'année scolaire (rentrée, vacances) de la France ? Ou pourrions-nous les personnaliser en fonction de nos dates en Outre Mer ?

Plan'Eval tient compte des années scolaires propre à votre région. Si vous êtes en année décalée, les écrans en tiendront compte. Il peut exister quelques anomalies d'affichage, n'hésitez pas à nous en faire part pour apporter un correctif.

? Est-il possible d'éditer un planning de CCF d'un établissement (plusieurs filières) ?

Cette demande d'évolution pourra faire partie d'une prochaine livraison.

? Le nettoyage des plans se fait-il après le contrôle à postériori ?

Cette fonctionnalité sera développée dans une version ultérieure.

? Pas de diagramme de Gantt pour en voir la synthèse ?

Des tableaux de bord seront construits en fonction des expressions de besoin du groupe utilisateurs.

- ① **Est-ce qu'un plan d'évaluation pré-construit est proposé par option (exemple : CAPA Option : Jardinier Paysagiste) ?**

Plan'Éval est construit à partir des diplômes référencés dans RefEA et non par filière. Le CAPA Jardinier Paysagiste est un diplôme de diplôme de la filière CAPA.

- ① **Sera-t-il possible de consulter les PEP d'un autre établissement depuis l'application ? Faudra-t-il demander des droits pour pouvoir le faire ?**

Non c'est impossible.

- ① **Est-il possible d'afficher simultanément sur le calendrier les épreuves programmées pour plusieurs formations d'un même établissement ?**

Des tableaux de bord seront construits en fonction des expressions de besoin du groupe utilisateurs.

Les différents apprenants

- ① **Pour les groupes mixés apprentis / adultes, comment intégrer les adultes pour éviter 2 plans (un dans Plan'Éval et l'autre "manuel") ?**

Les adultes seront intégrés à FREGATA dès la rentrée 2023.

- ① **Pour mixage de publics lycéens / apprentis, faut-il un plan ou 2 ?**

Si les deux publics suivent le même calendrier vous réaliserez un plan sinon deux.

- ① **Nous ouvrons un BTSA AP mixé : faut-il un ou deux plans d'évaluation (ce sont les mêmes évaluations) ?**

Si les deux publics suivent le même calendrier vous réaliserez un plan.

- ① **Pouvez-vous nous confirmer s'il est obligatoire d'éditer 2 plans d'évaluations pour un stagiaire et un apprenti s'ils sont soumis au même calendrier et mêmes modalités d'évaluation ?**

Si les deux publics suivent le même calendrier vous réaliserez un plan.

- ① **Peut-on avoir deux plans d'évaluations différents pour une même formation rattachée au même établissement ? (Une en scolaire, une en apprentissage)**

Oui cela est tout à fait possible et légitime si la progression entre les deux publics n'est pas la même.

Les plans personnalisés

- ① **Comment est prévu la gestion des PEP individuel (exemple : CAP en 3 ans) ?**

Vous établirez un plan en deux ans pour les apprenants faisant la formation en deux ans et un autre plan en trois ans pour les apprenants faisant la formation en trois ans.

Si parmi les apprenants il y en a qui ont des résultats conservés ou qui arrivent en cours de formation, il y aura alors des éléments de personnalisation. Vous établirez alors un PEP personnalisé.

- ❓ **Si dans une classe la formation peut se faire sur 5 ans à cause d'une situation d'aménagement pour cause de handicap comment faire ?**

La forme progressive se déroule sur 3 ans et non 5. Vous établirez un PEP personnalisé.

- ❓ **Pour les élèves ULIS qui font leurs CCF sur 3 ans : faut-il faire un plan personnalisé pour chacun d'eux ?**

Le plan progressif est valable uniquement pour les candidats bénéficiant d'une décision d'aménagement d'épreuves aux examens. Vous établirez un plan sur 3 ans sur justification de cette décision.

- ❓ **Si les deux premières années sont en formation initiale et la troisième en apprentissage, faut-il deux plans ?**

Une formation se déroule sur deux ans et non sur trois.

- ❓ **Pour les filières en 2+1 (c'est à dire 1^{ère} dans un autre établissement co-traitant), comment peut-on retrouver les notes CCF de 1^{ère} année ?**

Aujourd'hui les élèves sont inscrits par le porteur de la classe de terminale, vous utiliserez les mêmes modes opératoires pour récupérer les notes.

- ❓ **Donc autant de plans à enregistrer que de plans de parcours aménagés (redoublants, titulaire d'un N4, apprenant venant d'un autre établissement, ...) ?**

Aujourd'hui vous établissez autant de plan personnalisé papier que de situation.

- ❓ **Faut-il faire un plan spécifique lorsque quelques élèves ont une option facultative comme par exemple mobilité en bac pro ?**

Non, les [fiches pratiques](#) vous expliqueront comment faire.

- ❓ **Dans le cas d'un élève qui arrive en cours d'année ou qui a un contrat de redoublement, pour la personnalisation du plan, la mise à jour des notes des ECCF faites dans son ancien établissement est automatique ou manuelle ?**

Avec la version 1 de Plan'Éval, la saisie sera manuelle.

- ❓ **Si la langue vivante est au choix, le MIL est au choix en BTS, est ce qu'il faut autant de plans d'évaluations différents ?**

Pour chaque langue vivante sera organisée la situation propre à la langue vivante (anglais, espagnol, etc...). Seuls les apprenants suivant la langue déclarée seront convoqués. De même, seuls les apprenants qui ont parmi leurs enseignements la discipline propre à la situation MIL seront convoqués.

Un seul plan suffit pour les gérer tous. Mais vous pouvez choisir à votre convenance de faire plusieurs plans.

- ❓ **Est-ce qu'il sera possible de faire un plan sur 3 ans pour les apprenants en situation de handicap ?**

Oui.

❓ Comment ça se passe lorsqu'un apprenant obtient un aménagement d'épreuve après édition du plan ?

Un avenant au plan est réalisé.

❓ Comment sont gérées les dispenses pour les candidats qui ont un diplôme équivalent et suivent une formation en 1 an ?

La mention Dispense sera portée sur le plan du candidat. Attention, la MIREX est seule compétente pour autoriser une dispense d'épreuves.

❓ Pour les aménagements d'épreuves ce sont les agents de la MIREX qui vont s'en occuper ?

Cette fonctionnalité sera développée dans une version ultérieure.

La reconduction d'un plan

❓ Est-il prévu une reconduire (dupliquer) le plan d'une promotion à l'autre ?

Le plan est généré pour un promotion sur une base référentiel. La fonctionnalité de duplication est envisagée, mais un analyse doit être menée plus précisément car si le référentiel est rénové, les plan dupliqués seront en erreurs alors qu'il est très facile d'en générer un nouveau.

❓ Y a-t-il la possibilité de récupérer les données d'une promotion pour la promo suivante au niveau de plan d'évaluation, des fiches épreuves, des ECCF ?

En cours de construction

La modification d'un plan

❓ Pour les dates, s'il y a ajustement entre Septembre (date d'édition des PEP) et Janvier. Qui modifie la date (évaluateur? Professeur Coordonnateur ?) Est-ce que cela génère un avenant ou peut-on modifier une date sans "dévalider le PEP" ?

Les notes de service évaluation précisent qu'on réalise un avenant si l'écart entre la date du PEP et la nouvelle date diffère +/- 15 jours.

Si la date initialement fixée est déplacée de plus ou moins 15 jours avant ou après, il n'y a pas lieu de réaliser un avenant. Dans les autres situations, la réalisation d'un avenant est nécessaire

❓ Peut-on modifier une date sans accord du PAJ ?

L'accord du PAJ n'est pas nécessaire si la nouvelle date ne diffère pas de +/- 15j.

❓ Si un évaluateur change en cours d'année, peut-on le changer ?

Oui.

? Pourra-t-on changer ou ajouter une évaluation en cours d'année ?

Il faudra alors réaliser un avenant.

? Pourra-t-on ajouter une option supplémentaire comme l'engagement citoyen ?

Si le référentiel permet de suivre "engagement citoyen" alors cela doit figurer sur le plan de l'apprenant.

? Quelle date limite pendant le cycle pour saisir une option à un apprenant ?

Le PEP est saisi en début du cycle de formation.

? Comment les ECCF des enseignements optionnels sont-ils intégrés dans le plan d'évaluation ? Y a-t-il un lien avec RefEA ?

Si le référentiel permet de suivre "engagement citoyen", alors cela doit figurer sur le plan de l'apprenant

Les conventions, stages, calendrier

? Est-ce que Plan'Éval gère les stages et génère les conventions de stage ?

Non Plan'Éval concerne la gestion du CCF.

? Comment faire si 2 groupes ont un même PEP actuellement avec des dates de stages différentes ?

Bien que les périodes en entreprise soient différentes, il est possible de ne gérer qu'un seul PEP si le positionnement des situations d'évaluation sur le calendrier le permet.

? Comment mettre en lien les dates CCF et stage ?

Vous avez la possibilité de paramétrer le plan pour afficher les dates en entreprise.

? Fait-on également apparaître les périodes de stage / apprentissage sur le plan ?

Vous avez la possibilité de paramétrer le plan pour afficher les dates en entreprise.

? Qui saisit le calendrier ?

Le chef d'établissement organise le fonctionnement de son établissement, c'est à lui de confier cette tâche à un agent.

? Qui informe les plages "événements informatifs" (stages, vacances autres, ...) dans le calendrier prévisionnel ?

Le chef d'établissement organise le fonctionnement de son établissement, c'est à lui de confier cette tâche à un agent.

? Les périodes de stages et de vacances peuvent ou doivent être saisies dans Plan'Éval ?

Le chef d'établissement organise le fonctionnement de son établissement, c'est à lui de confier cette tâche à un agent.

? Est-ce que, pour les élèves qui auront un 1/3 temps, la durée de l'épreuve notée sur la convocation pourra prendre en compte ce 1/3 temps ?

Les convocations seront à l'image des convocations aux épreuves terminales, cette donnée ne figure pas d'autant plus que la décision du DRAAF peut intervenir moins de 15 jours avant le jour de l'épreuve.

? S'il y a un CCF sur plusieurs date, comment sont générées les convocations ?

CCF = Situation d'évaluation

Chaque situation d'évaluation qui compose un ECCF est positionnée dans le calendrier.

? Quel est le délai entre convocation et date de la situation d'évaluation ?

La convocation doit être générée au moins 15 jours avant le début du CCF.

Les alertes et notifications

? Comment le chef d'établissement est prévenu ? Par un mail automatique ?

Il n'y a pas de mail automatique.

Le chef d'établissement disposera d'un tableau de bord où les informations seront synthétisées.

? Comment le PAJ sait qu'il y a de nouvelles informations qui l'attendent ? Faudra t'il toujours aller dans les établissements ?

Le PAJ pourra toujours se rendre dans les établissements.

? L'onglet commentaire du PEP peut-il avoir des destinataires ou bien tous les acteurs peuvent le voir ? Dans ce cas, qui répond ?

Tous les commentaires sur le plan sont visibles par tous les acteurs du plan. Chacun répond aux post'it déposés en fonction des nécessités et des réponses à apporter.

? Après chaque modification, est-ce qu'un message d'alerte est envoyé automatiquement au chef d'établissement et au PAJ ?

Aucun message d'alerte n'est envoyé, le Chef d'établissement tout comme le PAJ doivent consulter régulièrement leur tableau de bord dans Plan'Éval.

La validation du plan

? La conformité du plan d'évaluation est-elle reliée aux notes de service évaluation (nombre et /ou modalités des situations par exemple) ?

Le plan est proposé à partir des notes de cadrage qui sont saisies dans RefEA. RefEA alimente Plan'Éval.

❓ Comment valider le plan si l'évaluateur d'une situation d'évaluation n'est pas encore connu (pas encore recruté par l'établissement) ?

L'ECCF est normalement positionnée sur le calendrier, donc le plan pourra être soumis au PAJ. Pour pouvoir valider le plan d'évaluation, vous devez renseigner toutes les données obligatoires dont l'évaluateur principal pour chaque ECCF. En cas d'arrivée d'un nouvel évaluateur après validation du plan, vous pourrez modifier les affectations sur les ECCF sans réaliser d'avenant.

❓ Un PEP peut-il être validé avec des ECCF prévisionnelles ?

C'est la définition même du PEP Plan d'évaluation **Prévisionnel**. Plan'Éval ne crée aucune réglementation. Un PEP est un Plan d'Évaluation Prévisionnel, les dates ne sont pas toutes figées. Le PEP permet d'assurer au PAJ, dans le cadre de la contractualisation, que les évaluations ainsi que leurs modalités sont proposées en conformité avec les notes de cadrage.

❓ Avec tous les changements et actualisations possibles, quand est-ce que le plan est validé ? et fixe surtout ?

Lorsque le chef d'établissement aura soumis le PEP au PAJ.

❓ De quel délai dispose-t-on pour valider le PEP ?

Plan'Éval ne crée pas de nouvelles règles. La logique est avant la fin de la campagne d'inscription aux examens c'est à dire la 10 novembre.

❓ De quel délai dispose-t-on pour le retour de l'établissement en cas de non conformité ?

Vous pouvez téléphoner au PAJ ou lui adresser un mail si la réponse tarde.

❓ Si ce n'est pas conforme, le PAJ peut-il faire des remarques à l'établissement sur les modifications à apporter ?

Le processus est le même qu'aujourd'hui. Le PEP est un contrat. Le PAJ peut formuler toutes les observations qu'il juge nécessaire avant d'apposer sa signature.

❓ Pour quelle date le plan d'évaluation prévisionnel doit-il être envoyé au PAJ ?

La procédure est dématérialisée, il n'y a plus d'envoi papier.

❓ Faut-il qu'il y ait les dates définitives pour permettre la validation du plan ?

Plan'Éval ne crée aucune réglementation. Un PEP est un Plan d'Évaluation Prévisionnel, les dates ne sont pas toutes figées. Le PEP permet d'assurer au PAJ, dans le cadre de la contractualisation, que les évaluations ainsi que leurs modalités sont proposées en conformité avec les notes de cadrage.

❓ Une action attendue (Validation CE, validation PAJ) sera-t-elle à réaliser dans le cadre d'un temps imparti ? Si temps dépassé alors validation systématique pour ne pas pénaliser une saisie de notes ou toute action attendue par le coordonnateur ?

Le PEP est un contrat, aucune validation automatique n'est autorisée.

❓ **Est-ce que le plan est invalidé si les évaluateurs changent entre la première et la deuxième année ?**

Non la mobilité est un droit et ne se décrète pas une année en avance.

FAQ - Les avenants aux plans d'évaluation

Qui fait les avenants au plan d'évaluation ?

❓ Qui fait l'avenant, l'évaluateur ou le professeur coordonnateur ?

Le chef d'établissement administre le fonctionnement de sa structure.

❓ Qui valide un avenant pour un CCF ?

Le PAJ car il s'agit d'un contrat.

Pourquoi faire des avenants ?

❓ Quelles sont les modifications occasionnant des avenants ?

Une modalité qui diffère, une réalisation décalée à +/- 15 jours.

Comment gérer les avenants ?

❓ Comment vont se gérer les avenants au plan d'évaluation en cours de formation ?

Des fiches support sont à votre disposition <https://cnerta-support.fr/assistance/support-planeval>

❓ Les demandes d'avenants se feront-elles directement via cet outil ?

Des fiches support sont à votre disposition <https://cnerta-support.fr/assistance/support-planeval>

❓ Comment se passe la gestion des avenants au PEP ?

Des fiches support sont à votre disposition <https://cnerta-support.fr/assistance/support-planeval>

❓ Quand on dévalide un plan, les notes ECCF rentrées sont maintenues ?

Oui, il ne sera pas nécessaire de re-saisir ce qui l'a déjà été.

❓ Que se passe-t-il si le PAJ refuse de valider un avenant car il n'est pas conforme au référentiel ?

Le chef d'établissement et son équipe pédagogique proposent une solution conforme à la réglementation.

Les alertes, les notifications

❓ Comment le chef d'établissement est alerté pour valider les avenants ?

Le chef d'établissement disposera d'un tableau de bord sur Plan'Éval. La communication humaine n'est pas interdite par la mise à disposition d'un nouvel outil.

❓ Le PAJ reçoit-il une notification quand demande de validation de l'avenant ?

Aucun message d'alerte n'est envoyé, le Chef d'établissement tout comme le PAJ doivent consulter régulièrement leur tableau de bord dans Plan'Éval.

Les délais

❓ De combien de temps dispose-t-on pour rentrer les notes d'une épreuve après sa date sur l'avenant ?

Une alerte sera affichée sur le tableau de bord du professeur coordonnateur et du chef d'établissement si aucune note n'est renseignée 21 jours après la réalisation de l'ECCF.

❓ Un avenant dès 15 jours, c'est un peu court, peut-on le moduler sur 4 semaines maximum ?

+/- 15 jours, on est bien sur un pas de temps de 4 semaines.

❓ Est-ce que la modification de 15 jours comprend les périodes de vacances ou de stages ?

Il s'agit de 15 jours calendaire.

❓ Sera-il possible de faire un avenant le jour ou après la date prévue de l'épreuve (cas de l'enseignant évaluateur malade) ?

Oui.

❓ Pour les MFR, il était possible du fait d'une alternance de 15 jours, de réaliser des avenants pour retard d'un mois maximum. Est-ce que pour nos spécificités pédagogiques cela sera-t-il encore possible ?

+/- 15 jours, on est bien sur un pas de temps de 4 semaines.

FAQ - Les fiches épreuves, ECCF, situations d'évaluation

Les fiches épreuves



En cours de construction

Les ECCF et les situations d'évaluation



Qui renseigne les dates, modalités ? Chaque enseignant ou le professeur coordonnateur ?

Le chef d'établissement administre le fonctionnement de sa structure.



Qui indique la date définitive de l'ECCF ?

La logique est que celui qui provoque l'ECCF renseigne la date définitive.



Le professeur coordonnateur a-t'il la main sur la date définitive ?

Le chef d'établissement administre le fonctionnement de sa structure.



Doit-on enregistrer les jurys professionnel ou d'un autre établissement ?

Le gestionnaire de scolarité a la possibilité de gérer la liste des individus externes intervenant en tant qu'expert lors d'un jury. En revanche, la rattachement de cette personne sur l'évaluation est réalisée par le professeur coordonnateur.



Pour une situation d'évaluation écrite, l'encadrant doit-il être obligatoirement l'évaluateur ? La surveillance de l'écrit ne peut pas être faite par un AVS ?

Le chef d'établissement est responsable de l'administration de son établissement.



Qui va rentrer les CCF ? Les enseignants ?

L'enseignant est responsable de son évaluation, la saisie des notes et la signature du PV de l'ECCF relève de sa responsabilité.



Quelle est la définition de la notion de "situation d'évaluation" ?

Des fiches support sont à votre disposition, <https://cnerta-support.fr/assistance/support-planeval>

La modification d'une ECCF



Pourra-t-on déplacer une ECCF sur une autre que celle prévue initialement ? Faudra t-il demander un avenant ?

Si l'écart est de +/- 15 jours par rapport aux dates initialement fixées, il faudra réaliser un avenant.

Les dates dans les ECCF

❓ **Peut-on saisir plusieurs dates définitives pour une situation d'évaluation quand celle-ci nécessite plusieurs jours ?**

La fonctionnalité de personnalisation des créneaux est en cours de livraison afin d'éditer des convocations personnalisées aux apprenants.

❓ **Comment faire lorsqu'un CCF se fait en 2 parties donc 2 dates différentes ?**

Il s'agit de deux situations prévues dans la note de cadrage. Plan'Éval dispose déjà de cette information.

❓ **Comment rentrer les épreuves orales et pratiques qui se passent sur plusieurs jours ?**

La fonctionnalité de personnalisation des créneaux est en cours de livraison afin d'éditer des convocations personnalisées aux apprenants.

❓ **Si le professeur modifie une date à plus de 15 jours, il bloque tout le monde ?**

On passe par un avenant, donc le plan est bloqué le temps la validation par le PAJ. Le délai peut être très court, il suffit de prévenir le PAJ qu'il doit valider un avenant.

❓ **Est-ce qu'il faudra saisir les dates précises ?**

Plan'Éval ne crée aucune réglementation. Un PEP est un Plan d'Évaluation Prévisionnel, les dates ne sont pas toutes figées. Le PEP permet d'assurer au PAJ, dans le cadre de la contractualisation, que les évaluations ainsi que leurs modalités sont proposées en conformité avec les notes de cadrage.

❓ **Les situations d'évaluation sont saisies en début de promotion ?**

Plan'Éval ne crée aucune réglementation. Un PEP est un Plan d'Évaluation Prévisionnel, les dates ne sont pas toutes figées. Le PEP permet d'assurer au PAJ, dans le cadre de la contractualisation, que les évaluations ainsi que leurs modalités sont proposées en conformité avec les notes de cadrage.

❓ **On doit donc remplir les dates exactes avec le lieu et les encadrants avant le début de formation ?**

Plan'Éval ne crée aucune réglementation. Un PEP est un Plan d'Évaluation Prévisionnel, les dates ne sont pas toutes figées. Le PEP permet d'assurer au PAJ, dans le cadre de la contractualisation, que les évaluations ainsi que leurs modalités sont proposées en conformité avec les notes de cadrage.

❓ **Et pourquoi on ne peut pas mettre le mois en date prévisionnelle? il faut être devin ? Sur 2 ans de formation en fonction des aléas ?**

Plan'Éval ne crée aucune réglementation. Un PEP est un Plan d'Évaluation Prévisionnel, les dates ne sont pas toutes figées. Le PEP permet d'assurer au PAJ, dans le cadre de la contractualisation, que les évaluations ainsi que leurs modalités sont proposées en conformité avec les notes de cadrage.

❓ **Comment on inscrit les périodes d'évaluation? Est-une date ? Une période ?**

Plan'Éval ne crée aucune réglementation. Un PEP est un Plan d'Évaluation Prévisionnel, les dates ne sont pas toutes figées. Le PEP permet d'assurer au PAJ, dans le cadre de la contractualisation, que les évaluations ainsi que leurs modalités sont proposées en conformité avec les notes de cadrage.

① Y aura-t-il possibilité d'intégrer plusieurs dates (exemple d'une situation d'évaluation pratique qui demande 2 jours pour faire passer tous les apprenants) ?

Cette situation est prévue dans Plan'Éval.

① Quelles sont les démarches pour enregistrer une ECCF dans une période bien précise (par exemple : Première semaine d'octobre 2023) ?

Des fiches support sont à votre disposition <https://cnera-support.fr/assistance/support-planeval>

① Pour chaque situation d'évaluation faut-il donner une date précise ou une semaine/période ?

Plan'Éval ne crée aucune réglementation. Un PEP est un Plan d'Évaluation Prévisionnel, les dates ne sont pas toutes figées. Le PEP permet d'assurer au PAJ, dans le cadre de la contractualisation, que les évaluations ainsi que leurs modalités sont proposées en conformité avec les notes de cadrage.

① Il faut enregistrer des dates deux ans à l'avance pour les évaluation prévues au cours de la deuxième année ?

Plan'Éval ne crée aucune réglementation. Un PEP est un Plan d'Évaluation Prévisionnel, les dates ne sont pas toutes figées. Le PEP permet d'assurer au PAJ, dans le cadre de la contractualisation, que les évaluations ainsi que leurs modalités sont proposées en conformité avec les notes de cadrage.

① Le logiciel est-il prévu pour accepter deux situations d'évaluations simultanées (2 oraux par exemple) ?

Cette situation est prévue dans Plan'Éval.

① Peut-on saisir plusieurs dates d'évaluation (pour les SE pratiques par exemple) ?

Cette situation est prévue dans Plan'Éval.

① Pour les oraux on doit renseigner un horaire pour chacun des candidats ?

Cette situation est prévue dans Plan'Éval.

① Des évaluations en entreprise seront échelonnées sur une semaine. Comment saisir ces informations, différentes d'un apprenant à l'autre ?

Cette situation est prévue dans Plan'Éval.

① En cas de CCF oral/pratique, peut-on fixer les dates et horaires de passages particuliers pour un groupe ou un étudiant ?

Cette situation est prévue dans Plan'Éval.

❓ Que faut-il indiquer pour la date prévisionnelle d'un CCF ? Le mois, le numéro de semaine ou une date précise ?

Le chef d'établissement responsable de la mise en œuvre des CCF décide du grain à porter sur le PEP (Mois/semaine/jour). Le PAJ, dans le cadre de la contractualisation, pourra demander des précisions voir une modification de la date portée sur le PEP si la période ne semble pas assez précise.

❓ Date prévisionnelle des CCF au moment de l'élaboration du PEP, nous étions plutôt sur des périodes mensuelles... Est-ce que cela sera toujours ainsi ?

Le chef d'établissement responsable de la mise en œuvre des CCF décide du grain à porter sur le PEP (Mois/semaine/jour). Le PAJ, dans le cadre de la contractualisation, pourra demander des précisions voir une modification de la date portée sur le PEP si la période ne semble pas assez précise.

❓ La date définitive de l'évaluation peut-elle être changée si on a un imprévu de dernière minute (enseignant malade par exemple) ?

Si l'écart est de +/- 15 jours par rapport aux dates initialement fixées, il faudra réaliser un avenant.

❓ Une fois la date définitive enregistrée, sa modification demandera un avenant ?

Si l'écart est de +/- 15 jours par rapport aux dates initialement fixées, il faudra réaliser un avenant.

❓ La date pourrait être différente selon les apprenants pour des situations d'évaluation pratiques en particulier, d'autant qu'elles peuvent intégrer du vivant. Cela est-il intégré dans Plan'Éval ?

cette situation est prévue dans Plan'Éval.

❓ Si la date définitive est amenée à changer légèrement, pourra-elle être modifiée sans avenant ou cela bloque t il le plan et nécessite de nouveau la validation (du CE ? du PAJ ?)

Si l'écart est de +/- 15 jours par rapport aux dates initialement fixées, il faudra réaliser un avenant.

Les situations d'évaluation

❓ En BTSA rénové, une situation d'évaluation peut englober plusieurs ECCF. Est-ce également prévu dans Plan'Éval ?

Oui un Interface Homme Machine (IHM) sera proposé dans la version consolidée de Plan'Éval.

❓ Quelles sont les différences entre ECCF et SCCF ?

Le type ECCF est attribuée à une épreuve ECCF standard contrairement au type ECI qui concerne les apprenants qui conservent les notes d'ECCF.

Le type SCCF concerne une situation d'évaluation qui compose une ECCF.

Le type SCP permet de flécher les situations de positionnement et le type SCR les situations de remplacement.

❓ Pourra-t-on faire un émargement CCF via Plan'Éval ?

Un PV sera édité à partir de Plan'Éval, l'émargement sera manuscrit.

① Dans Plan'Éval, à quelle étape et période de l'année se réalise le choix des objectifs d'un CCF ?

Le PEP est contractualisé en début de cycle.

① Est-il possible de rattacher plusieurs situations d'évaluation à une même ECCF ?

Une IHM permettant cette possibilité est prévue dans une version ultérieure de Plan'Éval.

① Une même situation d'évaluation peut être mobilisée pour plusieurs ECCF de blocs différents. Cela a-t-il été prévu dans Plan'Éval ?

Une IHM permettant cette possibilité est prévue dans une version ultérieure de Plan'Éval.

① Plan'Éval semble être un outil très intéressant mais plus adapté aux précédentes versions des référentiels (une SE = 1 ECCF) qu'aux nouveaux référentiels qui demandent la mise en œuvre de SE professionnalisantes regroupant souvent plusieurs ECCF de blocs différents aussi bien en Bac Pro qu'en BTS. Mettre plusieurs ECCF le même jour ne fait pas une SE.

Une IHM permettant cette possibilité est prévue dans une version ultérieure de Plan'Éval.

① Est-on obligé de rentrer à ce niveau de détail dans les situations d'évaluations ? Les notes étant rentrées par ECCF si j'ai bien compris, ne pourrait-il pas suffire de détailler à ce niveau là ?

En cours de construction

Comment faire en cas d'absence / maladie

① En cas de report de CCF (maladie de l'enseignant par exemple) comment indiquer cette modification ?

Si la date est décalée de +/- 15 jours, il faut faire un avenant sinon la date est modifiée sur Plan'Éval et il faudra éditer de nouvelles convocations.

① Absence d'un candidat : comment se passera l'enregistrement d'un CCF de rattrapage (dont on ne connaît pas les modalités en début de formation) ?

Des fiches support sont à votre disposition, <https://cnerta-support.fr/assistance/support-planeval>

① Qui validera la justification d'une absence ?

Le chef d'établissement est garant de la mise en œuvre du CCF.

① Est-ce qu'on peut enregistrer un certificat médical en cas d'absence à un CCF ?

Ce document sera à joindre à la pochette CCF papier comme justificatif. Il n'est pas prévu de dépôt de pièces dans Plan'Éval.

? Est-ce qu'il sera possible de mettre le scan du certificat médical en cas d'absence à un CCF ?

Il n'est pas prévu de dépôt de pièces sur Plan'Éval.

? Est-ce qu'on peut enregistrer les PV de fraude ?

Il n'est pas prévu de dépôt de pièces sur Plan'Éval.

? Lorsqu'un élève est absent justifié à un CCF, qu'elle action à faire pour son CCF de remplacement ?

Des fiches support sont à votre disposition, <https://cnerta-support.fr/assistance/support-planeval>

Comment faire en cas de dispenses

? Au niveau des dispenses de langues étrangères, est-ce que Plan'Éval permet de gérer les différents types de dispenses ?

Pas dans la version 1, la fiche d'inscription issue de SINEX est le seul document contractuel opposable.

Les situations de positionnement

? Qu'est-ce qu'une situation de positionnement ?

Des fiches support sont à votre disposition, <https://cnerta-support.fr/assistance/support-planeval>

? Comment cela va se passer pour les CCF de remplacements et positionnement ?

Des fiches support sont à votre disposition, <https://cnerta-support.fr/assistance/support-planeval>

? A quel moment le positionnement des CCF dans le temps a-t-il lieu ?

Des fiches support sont à votre disposition, <https://cnerta-support.fr/assistance/support-planeval>

Les situations de remplacement

? Comment fait-on pour les CCF de remplacement en cas d'absence d'un élève ?

Des fiches support sont à votre disposition, <https://cnerta-support.fr/assistance/support-planeval>

? Comment faire pour les CCR ?

Des fiches support sont à votre disposition, <https://cnerta-support.fr/assistance/support-planeval>

Les évaluateurs

? Peut-on avoir plusieurs évaluateurs par ECCF ?

Les évaluateurs sont consultables depuis une ECCF et sont déclarés au niveau de la situation d'évaluation. Si la Note de Service le prévoit, il est possible d'avoir plusieurs évaluateurs par situation d'évaluation.

① En cas d'absence de professeur à la rentrée (poste vacant), comment peut-on désigner un évaluateur X en attendant l'arrivée du responsable sans bloquer la validation du plan ?

Il faut toujours un évaluateur pour encadrer les situations d'évaluation. Il faut donc flécher un agent temporairement et venir faire la modification quand cela s'avère nécessaire.

① Il s'agit donc de connaître en amont quels seront les évaluateurs de la classe de Terminale, dès le début de la formation ?

Plan'Éval ne crée pas de nouvelles règles.

① Dans certains CCF nous avons des jury professionnel, comment doit-on faire ?

Dans un premier temps, le gestionnaire de scolarité centralise les demandes et déclare le référentiel des intervenants extérieurs pour l'établissement (Menu > Intervenants extérieurs). Cette action est à réaliser une seule fois, il s'agit ensuite de venir compléter les informations au fur et à mesure. Ensuite le professeur coordonnateur pourra retrouver cette personne dans la liste des individus à déclarer en tant qu'évaluateur extérieur.

① Doit-on déclarer les évaluateurs extérieurs pour les oraux (jury) ?

① Sur les CCF par capacité sur lesquels il y a plusieurs évaluateurs pour la note finale ? Faut-il un seul déclarant ? Lequel ?

Ce sera l'évaluateur principal déclaré sur la situation d'évaluation.

FAQ - Indexa2 CCF

Qui fait la remontée des notes vers Indexa2-CCF ?

- ?** Dans mon établissement, les secrétariats pédagogiques saisissent toutes les notes des apprenants sur certaines applications (Frégata, Indexa 2), qu'en est-il avec Plan'Éval ?

L'enseignant est responsable de son évaluation, c'est à lui de saisir la note de l'ECCF dans un délai de 21 jours après sa réalisation.

- ?** Je saisis les notes sur Indexa pour mes BTS et sur Cyclades (Éducation nationale) pour les bac pro et les CAP, qu'en est-il avec Plan'Éval ?

Indexa2-CCF ne sera plus utilisé en mai 2025. Pour les formations EN, vous continuerez à utiliser les outils de ce ministère.

- ?** Qui effectuera la remontée des notes ?

La remontée des notes sera automatique. Le chef d'établissement et/ou le coordonnateur s'assureront de l'exhaustivité des notes saisies par les enseignants responsables de leur évaluation.

- ?** Pour les redoublants, il n'y a pas de remontée vers Indexa ?

En cours de construction

Les dates

- ?** Remontée CCF vers Indexa automatique mais les CCF qui génèrent les notes pourront-ils avoir lieu fin mai de la 2^{ème} année ? C'est à dire au dernier moment ?

Une date ultime de saisie vous sera indiquée, vous ferez ce que vous voudrez jusqu'à cette date sachant que vous devez prévoir un temps pour réaliser un CCF de remplacement en cas d'absence.

- ?** En expérimentation LMD, la remontée se fait fin juin, comment faire ?

Le LMD est un dispositif expérimental qui concerne peu de classes. La volumétrie semestrialisé oblige à rentrer dans un dispositif structuré.

- ?** Faut-il continuer à faire des saisies dans Indexa cette année ?

Oui pour les sessions d'examen 2024.

Les dispenses

- ?** Est-ce que INDEXA (inscription aux examens) où l'on saisit dispenses, aménagements... enverra ces informations à Plan'Éval ? Ou il faudra faire une double saisie ?

Plan'Éval concerne la promotion, les inscriptions se font en deuxième année du cycle de formation.

Indexa2-Sinex est le logiciel contractuel d'inscription aux examens. Des données seront remontées de FREGATA et Plan'Éval (Support, aménagement d'épreuves dans un second temps...) mais l'affectation du cas d'inscription se fera sur Indexa2-sinex.

- ② **Est-ce que pour l'inscription des candidats, indexa2 reprendra les informations de Plan'Éval ? Options, redoublant, dispensé, ...**

Indexa reprendra les aménagements d'épreuves. Vous devrez toujours procéder aux inscriptions sur SINEX Indexa2.

Le calcul des moyennes des ECCF

- ② **On porte la note dans la situation d'évaluation mais le logiciel ne calcule pas la moyenne de l'ECCF et ne la remonte pas vers Indexa ?**

Vous rentrez les notes sur chaque ECCF au dixième ou au centième selon la filière, le logiciel fera le calcul des moyennes coefficientées qui seront rentrée dans SINEX Indexa2.

Comment faire la remontée vers Indexa2-CCF ?

- ② **La remontée des notes vers INDEXA 2 sera donc automatique après validation ?**

Oui.

- ② **C'est ce qu'on fait dans Indexa, faudra-t'il faire doublon ?**

En cours de construction

FAQ - Les notes

Qui saisi les notes ?

- ?** **Le secrétariat pédagogique peut-il être le seul à saisir les notes ou est-ce obligatoirement l'enseignant qui assure le CCF qui devra saisir ?**

L'enseignant est responsable de son évaluation, c'est à lui qu'il revient de saisir les notes 21 jours maximum après le déroulement de l'ECCF.

- ?** **Il n'y a que les enseignants qui saisissent les notes ou une secrétaire peut le faire ?**

L'enseignant est responsable de son évaluation, c'est à lui qu'il revient de saisir les notes 21 jours maximum après le déroulement de l'ECCF.

- ?** **Si l'évaluateur principal est le secrétariat pédagogique, est-ce que les enseignants doivent pré-saisir les notes ?**

Une personne peut cumuler plusieurs fonctions mais c'est le statut évaluateur qui permet de saisir les notes.

- ?** **Qui se charge de saisir et/ou modifier les dates définitives des situations d'évaluation ?**

Le chef d'établissement administre le fonctionnement de sa structure.

- ?** **Qui diffuse les notes CCF aux étudiants?**

Plan'Éval ne crée pas de nouvelles règles.

- ?** **Le coordonnateur pourra-t-il entrer tous les notes de ses collègues ?**

L'objectif de Plan'Éval est que chaque acteur soit responsable sa mission. Ensuite rien n'est interdit.

- ?** **Est-ce qu'un administratif peut saisir les notes ?**

L'objectif de Plan'Éval est que chaque acteur soit responsable sa mission. Ensuite rien n'est interdit.

- ?** **Seul l'enseignant (ou extérieur ou ...) pourra saisir les notes ? ou est-ce que le coordonnateur pourra le faire (s'il n'est pas déclaré évaluateur) ?**

L'objectif de Plan'Éval est que chaque acteur soit responsable sa mission. Ensuite rien n'est interdit.

Quel délai ?

- ?** **Quel délai y aura-t-il entre la validation d'une note et la date du CCF fixé dans Plan'Éval? Peut-on revenir sur une note une fois celle-ci validée si un enseignant constate à posteriori une erreur ?**

Le délai de saisi indicatif est de 21 jours après la réalisation de l'ECCF.

Il sera possible de revenir sur une note tant que les notes n'auront pas été envoyées à Indexa.

❓ Faudra-t-il saisir les notes obtenues lors des CCF au fur et à mesure ou doit-on tout saisir en fin de deuxième année de formation ?

L'objectif est de ne plus partir à la recherche des notes en fin de cycle, les notes seront saisies au fur et à mesure des évaluations.

❓ Combien de temps a-t-on pour saisir les notes de CCF après la réalisation de la situation d'évaluation ?

Une alerte sera affichée sur le tableau de bord du professeur coordonnateur et du chef d'établissement si aucune note n'est renseignée 21 jours après la réalisation de l'ECCF.

❓ Est-ce qu'on a des délais pour pré-saisir ou toute l'année scolaire ?

Le délai de saisi indicatif est de 21 jours après la réalisation de l'ECCF.
Il sera possible de revenir sur une note tant que les notes n'auront pas été envoyées à Indexa.

❓ La saisie est automatique ou manuelle ?

Le délai de saisi indicatif est de 21 jours après la réalisation de l'ECCF. La saisie est manuelle.
Il sera possible de revenir sur une note tant que les notes n'auront pas été envoyées à Indexa.

❓ A quel moment les notes sont-elles verrouillées ?

Les notes seront verrouillées lorsqu'elles seront adressées en fin de cycle à Indexa.

❓ Est-ce qu'il y aura une date limite obligatoire pour saisir les notes ?

Le délai de saisi indicatif est de 21 jours après la réalisation de l'ECCF. La saisie est manuelle.
Il sera possible de revenir sur une note tant que les notes n'auront pas été envoyées à Indexa.

La saisie des notes

❓ La moyenne coefficientée des épreuves est-elle arrondie ?

Vous saisissez les notes de chaque ECCF au dixième ou au centième. Le logiciel est paramétré pour procéder au calcul des moyennes.

❓ Saisie des notes ECCF : s'il y a deux situations d'évaluation, la saisie aura lieu à l'issue de l'évaluation des deux situations ?

Oui, la note est portée sur l'ECCF.

❓ Vous dites qu'il peut y avoir 2 notes dans 2 situations donnant lieu à une note ECCF mais dans la rénovation du Bac Pro c'est l'inverse 1 situation donne lieu à deux ECCF (Tronc commun bloc 4 : 4.2 et 4.3)

Il y a une note pour chaque ECCF réalisée.

? **Au fur et à mesure de la saisie des notes CCF, pourra-t-on consulter la moyenne progressive des CCF ?**

Oui ce sera possible.

? **Le terme pré-saisi veut dire quoi exactement ? Elle deviendra saisie suite à la validation du professeur coordonnateur ?**

Le professeur coordonnateur vérifie que l'intégralité des notes sur une ECCF est saisie.

? **Que signifie pré-saisir les notes ?**

Il s'agit de la saisie des notes par l'enseignant, le coordonnateur s'assurera de l'exhaustivité de cette saisie.

? **Un évaluateur pourra-t-il faire un copier-coller des notes d'un CCF pour l'ensemble d'une classe en une seule fois (d'Excel vers Plan'Éval) ?**

Non, l'IHM prévu sur Plan'Éval sera très simple.

? **Quand on dévalide un plan, les notes ECCF rentrées sont maintenues ?**

Oui, il ne sera pas nécessaire de re-saisir ce qui l'a déjà été.

? **Cela n'écrasera pas les notes déjà rentrées ?**

Non, il ne sera pas nécessaire de re-saisir ce qui l'a déjà été.

? **La saisie de notes est-elle prévue par épreuve et non pas par apprenant ? (comme Indexa)**

Le principe étant que chaque enseignant devra saisir les notes de l'ECCF dont il a la responsabilité, la saisie se fera par ECCF.

? **Les notes seront arrondies au point entier ou non ?**

Les notes seront saisies conformément à la réglementation.

? **Est-ce que les notes CCF pourront être saisies directement par les enseignants ?**

Le principe étant que chaque enseignant devra saisir les notes de l'ECCF dont il a la responsabilité, la saisie se fera par ECCF.

Les modifications des notes

? **Peut-on au-delà de la date (jour) modifier la semaine ?**

Vous pouvez modifier la date prévisionnelle ainsi que la date définitive. La modification de la date définitive à plus de 15 jours avant ou après la date définitive déjà fixée sur un plan modifiée entraîne la création d'un avenant.

FAQ - Le professeur coordonnateur

Le professeur coordonnateur dans Plan'Éval

? Qui désigne le professeur coordonnateur ?

Le chef d'établissement est responsable de l'administration de son établissement. A ce titre, il définit les rôles de chacun.

? Est-ce que le gestionnaire peut être coordonnateur ?

Le professeur coordonnateur est membre de l'équipe éducative.

? Est-ce qu'un professeur coordonnateur peut être de droit privé ?

Le chef d'établissement est responsable de l'administration de son établissement. A ce titre, il définit les rôles de chacun.

? Est-ce que le professeur coordonnateur peut aussi être le PAJ ?

Bien sûr mais il ne sera pas PAJ de son établissement.

? Chaque enseignant ayant une note ou moyenne en contrôle continu devra la rentrer et les coordonnateur devront vérifier toutes les notes des collègues ?

Il s'agit de la saisie des notes par l'enseignant, le professeur coordonnateur s'assurera de l'exhaustivité de cette saisie.

Le professeur coordonnateur et la saisie des notes

? Est-il possible que ce soit le coordonnateur qui saisisse toutes les notes et non les enseignants ?

L'objectif de Plan'Éval est que chaque acteur soit responsable sa mission. Ensuite rien n'est interdit.

? Le coordonnateur peut-il saisir à la place de l'évaluateur principal ?

L'objectif de Plan'Éval est que chaque acteur soit responsable sa mission. Ensuite rien n'est interdit.

? Pour les collègues ayant des difficultés avec l'outil informatique, le professeur coordonnateur pourrait-il saisir les notes pour eux ?

L'objectif de Plan'Éval est que chaque acteur soit responsable sa mission. Ensuite rien n'est interdit.

? Est-ce qu'un coordonnateur peut saisir l'ensemble des notes ?

L'objectif de Plan'Éval est que chaque acteur soit responsable sa mission. Ensuite rien n'est interdit.

Le nombre de professeur coordonnateur



En cours de construction

Les alertes, les notifications



En cours de construction

Les remarques



Tout le problème de bien délimiter qui fait quoi, sans que tout retombe sur le coordonnateur avec ce nouvel outil !

L'objectif est de mettre chaque acteur en face de ces responsabilités qui va de la construction du sujet, de la grille à la saisie des notes et à l'édition du PV de déroulement de son ECCF.



Avez-vous une idée de la décharge horaire à accorder au coordonnateur pour effectuer tout cela ?

Plan'Éval ne crée pas de nouvelle fonction, le coordonnateur réalisera le même travail sur un outil moderne au lieu de travailler sur des documents disparates.



Un coordinateur doit maintenant maîtriser de très nombreux logiciels plus ou moins liés entre eux qui demandent des compétences informatiques, des connaissances administratives, qui demandent beaucoup temps et d'énergie et pourraient à terme décourager certaines vocations. N'y a-t-il pas moyen de regrouper, de simplifier, ... ?

Plan'Éval ne crée pas de nouvelle fonction, le coordonnateur réalisera le même travail sur un outil moderne au lieu de travailler sur des documents disparates.

FAQ - Le PAJ

Le rôle du Président Adjoint de Jury (PAJ)

? Cela supprime-t-il les visites des PAJ sur site ?

Non, les visites sont toujours à réaliser par le PAJ.

? Quelle démarche si le plan n'est pas validé par le PAJ ?

Plan'Éval ne crée pas de droit, la promotion ne peut prétendre au bénéfice du CCF.

? Peut-on inclure le Président de Jury dans le profil "Lecteur" avec un accès aux PEP des examens/établissement dont il assure la présidence. De plus, l'enregistrer dans ce rôle permettra de l'inclure dans l'arrêté de nomination.

Ce n'est pas prévu pour la version actuelle. Le groupe utilisateurs pourra juger cette évolution comme nécessaire.

Les délais

? Pour le prévisionnel, les PAJ vont avoir du mal à valider un planning au mois !

Le chef d'établissement responsable de la mise en œuvre des CCF décide du grain à porter sur le PEP (Mois/semaine/jour). Le PAJ, dans le cadre de la contractualisation, pourra demander des précisions voir une modification de la date portée sur le PEP si la période ne semble pas assez précise.

Les alertes, les notifications

? Les chefs d'établissement et les PAJ seront-ils avertis par une notification par mail du fait qu'ils ont une opération à réaliser ?

Le chef d'établissement disposera d'un tableau de bord dans Plan'Éval où les informations seront synthétisées. il n'est pas prévu d'envoi d'e-mail pour ne pas saturer les boites aux lettres.

Le PAJ consultera un tableau de bord dans Plan'Éval, le chef d'établissement ou le coordonnateur peut lui adresser un mail.

? Comment le PAJ est informé des changements sur le plan ?

Le chef d'établissement disposera d'un tableau de bord dans Plan'Éval où les informations seront synthétisées. il n'est pas prévu d'envoi d'e-mail pour ne pas saturer les boites aux lettres.

Le PAJ consultera un tableau de bord dans Plan'Éval, le chef d'établissement ou le coordonnateur peut lui adresser un mail.

? Les PAJ recevront ils une notification ou un message pour les informer qu'il y a un plan ou un avenant à valider ?

Le chef d'établissement disposera d'un tableau de bord dans Plan'Éval où les informations seront synthétisées. il n'est pas prévu d'envoi d'e-mail pour ne pas saturer les boites aux lettres.
Le PAJ consultera un tableau de bord dans Plan'Éval, le chef d'établissement ou le coordonnateur peut lui adresser un mail.

② L'absence de notification pour le PAJ ne me semble pas facilitateur, surtout qu'il a été précisé que la durée de validation devait être la plus courte possible afin de le pas paralyser le Plan.

Le chef d'établissement disposera d'un tableau de bord dans Plan'Éval où les informations seront synthétisées. il n'est pas prévu d'envoi d'e-mail pour ne pas saturer les boites aux lettres.
Le PAJ consultera un tableau de bord dans Plan'Éval, le chef d'établissement ou le coordonnateur peut lui adresser un mail.

② Y-a-t-il un lien entre Plan'Éval et notre boite mail (Mél) pour nous prévenir qu'il y a eu une modification d'un PEP et potentiellement un avenant à valider en tant que PAJ ? ou faudra-t-il aller régulièrement sur Plan'Éval pour savoir s'il y a de nouvelles choses à valider ?

Le chef d'établissement disposera d'un tableau de bord dans Plan'Éval où les informations seront synthétisées. il n'est pas prévu d'envoi d'e-mail pour ne pas saturer les boites aux lettres.
Le PAJ consultera un tableau de bord dans Plan'Éval, le chef d'établissement ou le coordonnateur peut lui adresser un mail.

Les remarques



En cours de construction

FAQ - Les apprenants

D'où proviennent les apprenants dans Plan'Éval ?

❓ Les apprenants seront intégrés à partir de Fregata ?

Les apprenants dont les inscriptions sont validées dans Fregata et qui n'ont pas de date de fin de formation renseignée remontent automatiquement dans Plan'Éval et peuvent être rattachés aux plans d'évaluation.

❓ Les informations FREGATA sont elles automatiquement associées à Plan'Éval comme pour OGAPI ?

Les apprenants dont les inscriptions sont validées dans Fregata et qui n'ont pas de date de fin de formation renseignée remontent automatiquement dans Plan'Éval et peuvent être rattachés aux plans d'évaluation.

❓ Fregata est-il le seul site qui alimente Plan'Éval ? Qu'en est-il de SIECLE ?

Siècle n'alimente pas Plan'Éval, les apprenants remontent uniquement de Fregata.

❓ Pour les MFR, est-ce COLENTAGRI ou FREGATA qui alimente Plan'Éval ?

Les apprenants remontent de Fregata, pour tous les établissements y compris pour les MFR.
Les informations qui remontent de Colentagri dans Plan'Éval concernent les PAJ, les évaluateurs et les professeurs coordonnateurs, et ce pour tous les établissements y compris les MFR.

❓ Cela signifie qu'il faut d'abord saisir sur Fregata nos effectifs avant de générer le plan dans Plan'Éval ?

La génération du plan est possible dans Plan'Éval mais pour rattacher les apprenants, ils doivent être saisis au préalable dans Fregata.

❓ Comment enregistrer les apprenants sur Planc'Éval si nous n'avons pas Fregata ? Pour les CFPPA notamment ?

La gestion des adultes (stagiaires de la formation professionnelle continue) dans FREGATA démarre à la rentrée scolaire 2023 pour l'EA public, CNEAP, UNREP et MFR.

Voir la note de service DGER/DAT/2023-418 du 29/06/2023 : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2023-418>.

Ainsi, les adultes inscrits sur une formation évaluée en CCF devront être saisis dans FREGATA avant le 20/10/2023. Ils pourront alors être rattachés sur les plans d'évaluation dans Plan'Éval.

❓ Est-ce qu'un élève non immatriculé donc non validé dans Fregata remonte quand même dans Plan'Éval ?

Un apprenant dont l'inscription n'est pas validée ne remontera pas dans Plan'Éval.

Qui gère les apprenants ?



En cours de construction

Les apprentis

❓ **Les apprentis qui commencent apprentis n'apparaissent pas dans Fregata à la rentrée. Comment fait-on ?**

Extrait NS 2023-418 : il est demandé aux établissements publics ou affiliés au CNEAP, à l'UNREP et à l'UNMFREO, de la même façon que pour les élèves et les apprentis, une intégration obligatoire dans FREGATA des adultes inscrits sur une formation évaluée via le Contrôle en Cours de Formation (CCF).

❓ **Comment faire pour les apprenants en Formation Continue et certains en apprentissage qui ne remontent pas sur FREGATA ?**

Extrait NS 2023-418 : il est demandé aux établissements publics ou affiliés au CNEAP, à l'UNREP et à l'UNMFREO, de la même façon que pour les élèves et les apprentis, une intégration obligatoire dans FREGATA des adultes inscrits sur une formation évaluée via le Contrôle en Cours de Formation (CCF).

Les adultes

❓ **Les adultes ne sont pas dans Fregata, une évolution prochaine ?**

Extrait NS 2023-418 : il est demandé aux établissements publics ou affiliés au CNEAP, à l'UNREP et à l'UNMFREO, de la même façon que pour les élèves et les apprentis, une intégration obligatoire dans FREGATA des adultes inscrits sur une formation évaluée via le Contrôle en Cours de Formation (CCF).

❓ **Comment fait-on pour les adultes en formation continue puisqu'ils ne remontent pas sur Fregata ?**

Extrait NS 2023-418 : il est demandé aux établissements publics ou affiliés au CNEAP, à l'UNREP et à l'UNMFREO, de la même façon que pour les élèves et les apprentis, une intégration obligatoire dans FREGATA des adultes inscrits sur une formation évaluée via le Contrôle en Cours de Formation (CCF).

❓ **Comment faire pour les stagiaires en formation continue qui ne sont pas dans Fregata puis dans Plan'Éval alors qu'ils passent un diplôme en CCF ?**

Extrait NS 2023-418 : il est demandé aux établissements publics ou affiliés au CNEAP, à l'UNREP et à l'UNMFREO, de la même façon que pour les élèves et les apprentis, une intégration obligatoire dans FREGATA des adultes inscrits sur une formation évaluée via le Contrôle en Cours de Formation (CCF).

❓ **Comment déclarer les épreuves validées grâce à la VAA ?**

La validation par acquis académique ne relève pas de Plan'Éval.

❓ **Est-il prévu une version de Plan'Éval pour le dispositif UC ?**

Plan'Éval ne gère pas le sujet des UC.

② **Comment seront gérées les formations en un an à la rentrée prochaine? Par exemple le cas de BTSA conduit par la voie de la formation professionnelle continue ?**

La première session concernée par Plan'Éval est la session 2025.

Les changements d'établissement

②

En cours de construction

Les démissions

②

En cours de construction

Les redoublements

②

En cours de construction

Les changements de statut

②

En cours de construction

Retirer / supprimer un apprenant d'un plan

②

En cours de construction

Cas des arrivées tardives ou en cours d'année

②

En cours de construction

La saisie des apprenants

❓ **Comment les apprenants vérifient-ils qu'il n'y a pas d'erreur sur les données saisies les concernant (langue, enseignement facultatif, aménagement d'épreuve) ?**

Le logiciel qui fait foi pour le passage des examens est SINEX.

FAQ - La semestrialisation

La semestrialisation

❓ Plan'Éval ne concerne pas les établissements en semestrialisation ?

La semestrialisation fait partie du périmètre Plan Eval (DGER/DAT/2023-297).

❓ Cela concerne bien les établissements en semestrialisation dès septembre 2023 ?

La semestrialisation fait partie du périmètre Plan Eval (DGER/DAT/2023-297).

❓ Officiellement, est-ce une mise en place pour la rentrée 2023 ou 2024 ?

La semestrialisation fait partie du périmètre Plan'Éval (DGER/DAT/2023-297).

La première session d'examen concerné par Plan'Éval est 2025. Dès septembre 2023, Plan'Éval est obligatoirement utilisé pour la semestrialisation.

❓ Est-ce que l'évaluation UC est concernée ?

Les UC ne font pas parti du périmètre Plan'Éval.

La semestrialisation et les plans d'évaluation



En cours de construction

Les habilitations



En cours de construction

Les ECTS



En cours de construction

Les remontées de notes



En cours de construction

Remarques diverses



En cours de construction

FAQ - Bac Techno STAV

? Pour l'instant Plan'Éval ne prend pas en compte les notes du contrôle continu ?

La gestion des notes CC et CCF sera livrée dans une version ultérieure du logiciel.

? Pour les STAV où il n'y a qu'un seul CCF peut-on y mettre aussi les CC ?

La gestion des notes CC et CCF sera livrée dans une version ultérieure du logiciel.

? Quid des notes du contrôle continu qu'il faut faire remonter en fin de terminale STAV ?

La gestion des notes CC et CCF sera livrée dans une version ultérieure du logiciel.

? Comment gère-t-on le Bac Techno et le contrôle continu ?

La gestion des notes CC et CCF sera livrée dans une version ultérieure du logiciel.

? Est-ce le Bac STAV est concerné ?

Comme indiqué dans la NS DGER/DAT/2023-297, le baccalauréat technologique STAV fait parti du périmètre Plan'Éval.

? En STAV, le contrôle continu est à enregistrer en fin d'année sur Plan'Éval aussi ?

Les notes de CC de F1 à F11 seront à renseigner dans Plan'Éval en fin de première et en fin de terminale. Cela permettra d'alimenter la plateforme Parcoursup.

? Les professeurs coordonnateurs STAV ne sont pas concernés par Plan'Éval ?

Les professeurs coordonnateurs sont concernés par Plan'Éval.

? Pour le Bac STAV, qui n'a pas de plan d'évaluation, comment seront intégrées les notes de contrôle continu ?

Les usagers disposeront d'un module simplifié pour la gestion du PEP.

? En STAV il n'y a plus de CCF, nous sommes en CC, faudra-t-il faire une double saisie ENT et Plan'Éval ? Ou y aura-t-il une remontée automatique ?

Une double saisie sera nécessaire comme aujourd'hui avec Indexa 2 CCF.

? Donc double saisie (ENT - Plan'Éval) et du boulot de vérification pour les professeurs coordonnateurs sachant que nous n'avons qu'un seul CCF en sport en STAV ?

Cela ne nécessitera pas plus de travail qu'aujourd'hui puisque vous devez saisir les notes de CC sur Indexa2 CCF en janvier puis en mai de l'année de terminale.

FAQ - KikaDroit Agricol Colentagri

Questions sur les rôles

❓ Peut-on avoir plusieurs rôles ?

Les habilitations sont techniquement cumulables.

❓ Peut-il y avoir plusieurs gestionnaires ?

Oui, c'est possible. Les habilitations sont techniquement cumulables.

❓ Combien de fonctions peut-on cumuler (gestionnaire administratif + professeurs coordonnateur + enseignant) par exemple ?

Les habilitations sont techniquement cumulables, il n'y a pas de restriction sur le nombre d'habilitations.

Qui fait quoi ?

❓ Qui renseigne Colentagri ?

Les référents Colentagri en établissement sont chargés de créer et mettre à jour les fiches des agents de leur structure dans Colentagri.

Les habilitations des référents Colentagri sont données par les DRTIC, sur demande du chef d'établissement.

❓ Les PAJ sont habilités par les MIREX ? et les professeurs coordonnateur par l'établissement ?

Depuis Plan'Éval, les MIREX saisissent les affectations des PAJ et les établissements déclarent les professeurs coordonnateurs et évaluateurs sur les plans.

Cela donne automatiquement les droits d'accès à Plan'Éval aux personnes concernées.

❓ Qui gère l'ensemble des profils sur l'établissement ?

C'est la personne qui a le rôle "Habilitateur établissement" dans [KikaDroit](#) qui gère l'ensemble des habilitations à Plan'Éval pour son établissement (hors PAJ, professeurs coordonnateurs, évaluateurs déclarés directement sur les plans).

L'habilitateur établissement est par défaut le chef d'établissement. S'il le souhaite il peut déléguer ce rôle en remplissant le formulaire de délégation Kikadroit :

https://cnerta-support.fr/fileadmin/form_definitions/Fiches_pratiques_KIKADROIT/Formulaire_delegation_habilitation_Kika_droit.pdf

❓ Qui donne accès à KikaDroit ?

Les DRTIC sont chargés de l'habilitation dans [KikaDroit](#) des "habilitateurs établissement", qui sont par défaut les chefs d'établissement.

C'est la personne qui a le rôle "Habilitateur établissement" dans [KikaDroit](#) qui gère l'ensemble des habilitations à Plan'Éval pour son établissement (hors PAJ, professeurs coordonnateurs, évaluateurs déclarés directement sur les plans).

L'habilitateur établissement est par défaut le chef d'établissement. S'il le souhaite il peut déléguer ce rôle en remplissant le formulaire de délégation Kikadroit :

https://cnerta-support.fr/fileadmin/form_definitions/Fiches_pratiques_KIKADROIT/Formulaire_delegation_habilitation_Kikadroit.pdf

? Est-ce que c'est le GLA, le CNERTA, la DGER, l'établissement qui fait les habilitations ?

C'est la personne qui a le rôle "Habilitateur établissement" dans [KikaDroit](#) qui gère l'ensemble des habilitations à Plan'Éval pour son établissement (hors PAJ, professeurs coordonnateurs, évaluateurs déclarés directement sur les plans).

L'habilitateur établissement est par défaut le chef d'établissement. S'il le souhaite il peut déléguer ce rôle en remplissant le formulaire de délégation Kikadroit :

https://cnerta-support.fr/fileadmin/form_definitions/Fiches_pratiques_KIKADROIT/Formulaire_delegation_habilitation_Kikadroit.pdf

? Comment être habilité à KikaDroit ?

Le chef d'établissement est automatiquement habilité à KikaDroit en tant qu'habilitateur établissement par son DRTIC au lancement de Plan'Éval en juin 2023.

Ensuite, pour les mises à jour au fil de l'eau, il faudra contacter le DRTIC pour signaler les ajouts/retraits à effectuer (un [formulaire](#) sera mis à disposition sur le site support du Cnerta).

? KikaDroit doit être utilisé par tous les établissements ?

Oui c'est un prérequis à l'utilisation de Plan'Éval.

Questions sur Agricoll

? Pour donner accès à Plan'Éval, je dois délivrer, en tant que GLA, un compte Agricoll aux personnes qui devraient être habilitées dans l'établissement à utiliser Plan'Éval ?

Le GLA déclare les agents en vue de leur délivrer un compte Agricoll. L'habilitateur établissement donne des habilitations aux agents dans KikaDroit afin qu'ils se connectent à Plan'Éval.

? Agricoll, c'est identique pour le CNEAP ?

Tous les agents des établissements quelle que soit leur nature (lycée, CFA, MFR, CNEAP, ...) doivent avoir un compte Agricoll. Les natures d'établissement ne sont pas différenciées.

? Est-ce que le GLA doit générer des comptes Agricoll pour les personnels CFA ?

Tous les agents qui doivent se connecter à Plan'Éval doivent avoir un compte Agricoll qui est déclaré par le GLA.

? Faudra-t-il créer un compte Agricoll pour un évaluateur (enseignant) intervenant extérieur pour lui permettre l'accès à Plan'Éval ?

Oui, dans le cas des intervenants.

? Les enseignants évaluateurs doivent aussi avoir un compte Agricoll pour avoir accès à Plan'Éval ?

Oui, les évaluateurs doivent avoir un compte Agricoll pour pouvoir "remonter" dans Plan'Éval et être déclarés sur un plan d'évaluation.

? Quand les GLA auront accès à la création des comptes Agricoll pour pouvoir démarrer sur Colentagri puis Plan'Éval ?

Pour les MFR, un réseau RSI a été mis en place fin juin 2023 en remplacement des GLA en établissements. Les RSI ne peuvent pas créer de comptes Agricoll mais uniquement réinitialiser les mots de passe et débloquer les comptes des agents de leur structure. Par conséquent, la création des comptes Agricoll pour les agents MFR fera l'objet d'une injection en masse par le MASA courant septembre 2023. D'ici là, les RSI des MFR adressent les demandes de créations de comptes urgentes à leurs fédérations ou à défaut à leur SRFD/DRTIC. La procédure de création des nouveaux agents au fil de l'eau après cette injection en masse est en cours de définition et sera communiquée ultérieurement.

Pour le CNEAP, l'UNREP et l'EA public, le réseau GLA existant continue de gérer la création des comptes Agricoll des agents des établissements.

? Pour les MFR, comment avoir un compte Agricoll ?

Pour les agents MFR qui n'ont pas déjà de compte Agricoll, une création en masse sera réalisée courant septembre 2023. D'ici là, les RSI des MFR adressent les demandes de créations de comptes urgentes à leurs fédérations ou à défaut à leur SRFD/DRTIC.

? Est-ce la même règle pour les établissements agréés type MFR ? Devons nous donc tous avoir un compte Agricoll ?

Tous les agents des établissements quelle que soit leur nature (lycée, CFA, MFR, CNEAP, ...) doivent avoir un compte Agricoll. Les natures d'établissement ne sont pas différenciées.

? Nous pourrions saisir comme évaluateur des collègues contractuels fraîchement arrivés ? Ils seront dans Agricoll rapidement ?

Dès que les évaluateurs obtiennent un compte - sont déclarés par le GLA - ils peuvent être associés aux situations d'évaluation et se connecter à Plan'Éval.

? L'obtention d'un compte Agricoll est-elle déterminée par la déclaration du chef d'établissement sur Plan'Éval ?

Le GLA déclaré pour votre établissement est en charge de la création des comptes Agricoll. C'est donc de lui que les agents doivent se rapprocher pour obtenir un compte Agricoll.

? Dans de nombreux lycées agricoles privés les agents n'ont pas activé leur adresse académique "educagri.fr". Sera-t-il possible de se connecter avec l'adresse "établissement" ?

Oui, vous pouvez avoir une adresse mail dont l'extension n'est pas educagri associée à votre compte Agricoll.

? Pour ceux qui utilisent une adresse "établissement", ils ne sauront jamais quand le compte Agricoll expire s'ils n'utilisent pas la boîte mail "educagri"

Des alertes sont envoyées sur la boîte mail associée au compte.

? **Comment, où dois-je aller pour créer mon compte Agricoll afin d'utiliser Plan'Éval ?**

Le GLA déclaré pour votre établissement est en charge de la création des comptes Agricoll. C'est donc de lui que les agents doivent se rapprocher pour obtenir un compte Agricoll.

Question sur la connexion à Plan'Éval

? **Les codes d'accès à Plan'Éval sont-ils les mêmes que pour la boîte mail educagri ?**

Oui, il s'agit des identifiants du compte Agricoll.

Questions sur KikaDroit

? **Quand les directeurs pourront-ils définir les gestionnaires administratifs dans KikaDroit ?**

Les habilitateurs établissement sont déclarés par les DRTIC. Une fois l'habilitateur désigné en établissement, les agents pourront être habilités dans Plan'Éval.

? **Je n'ai pas accès à KikaDroit ou Colentagri. Comment faire pour déclarer les évaluateurs ?**

Vous pourrez déclarer les agents de votre établissement dans Colentagri après avoir été habilité. Le professeur coordonnateur planifie dans Plan'Éval les situations d'évaluation et déclare les évaluateurs. Ensuite les évaluateurs se connectent à Plan'Éval.

? **Je suis GLA, comment accéder à KikaDroit et Colentagri ?**

Le GLA n'est pas toujours l'habilitateur établissement. Pour accéder à Colentagri et KikaDroit vous devez être habilité.

? **KikaDroit, c'est quoi ?**

KikaDroit est une application de gestion des habilitations. Cette application a été mise en place en vue de faciliter la gestion des accès aux applications, en donnant de l'autonomie aux établissements qui connaissent leurs effectifs. D'autre part KikaDroit permet la gestion automatisée des habilitations. Par exemple, pour Plan'Éval les habilitations sont automatisées pour les coordonnateurs, les évaluateurs et les PAJ.

? **Est-ce que le GLA est automatiquement nommé en tant qu'habilitateur KikaDroit ?**

Non, le GLA n'est pas forcément l'habilitateur établissement déclaré dans KikaDroit.

Questions sur Colentagri

? **Puisque ce n'est pas bloquant de positionner un enseignant sur différentes évaluations, est-il obligatoire de renseigner en amont dans Colentagri la fonction de l'enseignant comme indiqué dans la note de service Plan'Éval ?**

Les informations Colentagri sont affichées dans Plan'Éval en vue de faciliter la recherche des agents (notamment en cas d'homonymie). Vous pouvez visuellement vérifier que l'évaluateur a bien les compétences pour encadrer la situations. Il n'y a pas de blocage pour ne pas pénaliser les établissements qui sont parfois obligés d'organiser au mieux les évaluations en fonction des ressources disponibles.

Questions sur les autres personnels

? **Comment intégrer les professionnels qui évaluent ?**

Vous avez la possibilité de déclarer des intervenants extérieurs pour votre établissement en vue de les attacher à des situations d'évaluation.

? **Comment faire pour un évaluateur de droit privé (non payé par le ministère) qui ne possède pas de compte Agricoll ? Le coordonnateur peut-il saisir à sa place ?**

Si un évaluateur n'a pas de compte Agricoll, il ne peut pas se connecter à Plan'Éval. Dans ce cas précis, le professeur coordonnateur ou le gestionnaire administratif pourra prendre la main pour la gestion du CCF dans l'application.

? **Les personnels de direction sur mon établissement sont Éducation Nationale. Ils ont un compte Agricoll mais ne sont pas sur RenoirRH. Pourront-ils accéder à Plan'Éval ?**

Tous les personnels ayant un compte Agricoll peuvent se connecter à Plan'Éval après avoir été habilité.

FAQ - Les autres applications

Plan'Éval et Pronote

❓ **Est-ce que Plan'Éval va remplacer Pronote ?**

Non Plan'Éval ne remplace pas Pronote.

❓ **La saisie des notes de CCF, Contrôle Continu sur Pronote ne sera pas "reversible" directement sur Plan'Éval ?**

Non, à ce jour, le transfert des notes (de CCF ou CC), des calendriers et des livrets scolaires des apprenants de Plan'Éval vers Pronote n'est pas réalisable.

❓ **Est-ce qu'il y a un lien avec les agendas / calendriers Pronote et Plan'Éval ?**

Non, à ce jour, le transfert des notes (de CCF ou CC), des calendriers et des livrets scolaires des apprenants de Plan'Éval vers Pronote n'est pas réalisable.

❓ **Est-ce qu'il y a un lien avec les livrets scolaires et Plan'Éval ?**

Non, à ce jour, le transfert des notes (de CCF ou CC), des calendriers et des livrets scolaires des apprenants de Plan'Éval vers Pronote n'est pas réalisable.

❓ **Sera t-il possible d'exporter le calendrier du plan vers Pronote et l'intégrer à l'emploi du temps ?**

Non, à ce jour, le transfert des notes (de CCF ou CC), des calendriers et des livrets scolaires des apprenants de Plan'Éval vers Pronote n'est pas réalisable.

❓ **Une remontée via Pronote pourra-t'elle être envisagée ? La remontée vers indexa sera-t'elle manuelle ou automatique via Plan'Éval ?**

Le transfert des notes de Plan'Éval vers Pronote n'est pas réalisable mais les transferts des moyennes obtenues par les apprenants (calculées en automatique) seront automatiques de Plan'Éval vers Indexa2.

❓ **L'ENT "Lycée connecté" et Pronote vont-ils toujours être utilisés ?**

Les établissements pourront continuer d'utiliser les ENT et Pronote à leur convenance. La saisie des notes CCF et CC devra cependant être réalisée dans Plan'Éval.

❓ **Les notes de contrôle continu devront donc être remontées par chaque enseignant? Soit sur ENT et sur Plan'Éval ?**

La saisie des notes CCF et CC sera réalisée dans Plan'Éval. Pronote et les ENT utilisés par les établissements pourront toujours être utilisés mais sans transfert de données Plan'Éval vers Pronote. Une édition du relevé des notes est envisagée et devra être priorisée.

❓ **Il y a donc une double saisie à faire ou préférentiellement sur Plan'Éval mais aucun bulletin ne sort de Plan'Éval ?**

La saisie des notes CCF et CC sera réalisée dans Plan'Éval. Pronote et les ENT utilisés par les établissements pourront toujours être utilisés mais sans transfert de données Plan'Éval vers Pronote. Une édition du relevé des notes est envisagée et devra être priorisée.

? Pour la saisie du contrôle continu par exemple la formation STAV, est-ce qu'il y a un lien entre Pronote et Plan'Éval ?

La saisie des notes CCF et CC sera réalisée dans Plan'Éval. Pronote et les ENT utilisés par les établissements pourront toujours être utilisés mais sans transfert de données Plan'Éval vers Pronote. Une édition du relevé des notes est envisagée et devra être priorisée.

Plan'Éval et Ypareo

? Est-il prévu un lien entre la gestion des CCF sur Ypareo et Plan'Éval ?

Non, à ce jour, le transfert des notes de CCF ou CC, des calendriers et des livrets scolaires des apprenants de Plan'Éval vers Ypareo n'est pas réalisable.

? Quels sont les liens qui seront faits ou pas avec Ypareo car sur Ypareo nous gérons déjà de nombreuses fonctions que vous présentez sur Plan'Éval ?

Plan'Éval est l'outil du MASA pour gérer les plans des apprenants suivant leur formation selon les modalités CCF fixées par le référentiel national. Tous les établissements, quel que soit leur nature (lycée, MFR, CFA...) gérant des apprenants en CCF partagent le même outil à partir duquel les convocations aux épreuves sont éditables, le calcul des moyennes est automatisées en vue du transfert des résultats vers Indexa2.

? FREGATA n'étant pas notre outil de gestion des apprentis, YPAREO est-il compatible pour inscrire les apprentis ?

Les apprenants doivent être inscrits dans FREGATA pour gérer leur cursus CCF dans Plan'Éval. Des transferts de Ypareo vers FREGATA sont possibles.

? Aujourd'hui c'est géré dans NetYpareo, c'est pour remplacer NeyYpareo sur ces fonctionnalités ?

Les apprenants doivent être inscrits dans FREGATA pour gérer leur cursus CCF dans Plan'Éval. Des transferts de Ypareo vers FREGATA sont possibles.

? Serait-il possible d'intégrer une synchronisation (même sans temps réel) avec Ypareo pour le partage des calendriers d'alternance ?

A ce jour les transferts de données ne sont pas inscrits sur les fonctionnalités à livrer. Cette demande pourra faire l'objet d'une analyse.

? Quel est le lien entre YPAREO et Plan'Éval ?

Les apprenants doivent être inscrits dans FREGATA pour gérer leur cursus CCF dans Plan'Éval. Des transferts de Ypareo vers FREGATA sont possibles.

Plan'Éval et Omnispace

❓ **Plan'Éval est-il en lien avec Omnispace pour la campagne d'habilitation des formation en CCF ?**

Non, à ce jour il n'existe pas de lien entre Plan'Éval et Omnispace.

Plan'Éval et Parcoursup

❓ **En semestre également pour les terminales ? C'est compliqué pour Parcoursup.**

Plan'Éval gère le CCF dont les plans semestrialisés (prochainement livré) mais n'est pas en lien avec Parcoursup.

❓ **Quelle coordination de Plan'Éval avec des ECCF par capacité (et non discipline) avec Parcoursup qui exige des notes par disciplines ?**

Les résultats CCF sont enregistrés au niveau des ECCF (associées à des capacités) ou sur les épreuves CC (associées à des disciplines).

❓ **Existe-t'il un lien avec Pronote ? Les notes étant remontées ensuite sur Parcoursup pour le contrôle continu ?**

Les notes CCF seront saisies dans Plan'Éval en vue d'être remontées dans Indexa qui fera ensuite les remontées vers Parcoursup.

❓ **Actuellement nos notes de CC remontent directement vers ENT PARCOURSUP ?**

Les notes CCF seront saisies dans Plan'Éval en vue d'être remontées dans Indexa qui fera ensuite les remontées vers Parcoursup.

Plan'Éval et Alexia / Galexia

❓ **Quels sont les liens avec BD Alexia ou Galexia ?**

Il n'existe pas de lien fort entre Plan'Éval, BD Alexia et Galexia. Les données présentées dans toutes ses applications s'alimentent des mêmes sources de données. Elles peuvent toutes cohabiter dans les établissements. Aucun transfert ou traitement supplémentaire n'est nécessaire.

Plan'Éval et PIX

❓ **Est-ce que PIX doit également être géré par Plan'Éval ?**

Il n'existe pas de lien entre Plan'Éval et PIX.

PIX permettant d'évaluer, de développer et certifier les compétences de l'apprenant. Plan'Éval gère quant à lui la formation CCF d'un apprenant.

Plan'Éval et les livrets scolaires

❓ Les livrets scolaires seront-ils édités directement depuis Plan'Éval ?

Non, Plan'Éval ne gère pas les livrets scolaires.

❓ Est-ce qu'il y a un lien entre Plan'Éval et les livrets scolaires ?

Non, Plan'Éval ne gère pas les livrets scolaires.

❓ Est-ce que Plan'Éval génère le livret à l'issu de la formation ? Si oui doit-il être rempli à l'issu du CCF ?

Non, Plan'Éval ne gère pas les livrets scolaires.

❓ Pour les livrets scolaires, serait-il envisageable d'intégrer leur gestion à Plan'Éval ?

Plan'Éval ne gère pas les livrets scolaires. Cette demande peut être analysée mais devra être priorisée à l'issue de la livraison de toutes les fonctionnalités déjà attendues pour gérer les CCF.

❓ Est-ce qu'on garde le livret papier ?

La gestion des livrets scolaires adoptée par les établissements reste active, quel que soit le format.

FAQ - Les éditions

Les archives et documents papiers

❓ **Cela veut dire plus d'utilisation de documents papiers ? Comment conserver des traces de nos situations d'évaluations, archivage ? La déclaration sur Plan'Éval sera-t-elle suffisante ?**

Les plans archivés ne seront plus modifiables mais resteront consultables dans Plan'Éval. Il sera toujours nécessaire de conserver les pochettes CCF au format papier puisqu'elles contiennent les traces des épreuves.

❓ **Est-ce qu'il y aura toujours la saisie papier des CCF avec les pochettes qui regroupent les traces écrites et orales ?**

Les plans archivés ne seront plus modifiables mais resteront consultables dans Plan'Éval. Il sera toujours nécessaire de conserver les pochettes CCF au format papier puisqu'elles contiennent les traces des épreuves.

❓ **Exit les archives papier ? Est-il nécessaire d'archiver numériquement dans un autre endroit en cas de souci avec Plan'Éval ? Est-ce possible ? Et sous quel format ?**

Les plans archivés ne seront plus modifiables mais resteront consultables dans Plan'Éval. Il sera toujours nécessaire de conserver les pochettes CCF au format papier puisqu'elles contiennent les traces des épreuves.

❓ **Il n'y aura plus de livrets scolaires papiers ?**

La gestion des livrets scolaires adoptée par les établissements reste active, quel que soit le format.

❓ **Quand vous dites "diffusion" c'est une impression papier pour les apprenants ?**

Le terme "diffusé" permet de qualifier un plan dont le PEP a été édité et communiqué aux apprenants.

❓ **Des sorties papier seront-elles possibles ?**

Oui, des exports sont prévus.

❓ **Sera-t-il possible d'exporter des documents à des fins d'archivage ?**

Oui, des exports sont prévus.

❓ **Va-t-on être tenu de scanner les copies car les pochettes papier disparaissent ?**

Non, il ne sera pas nécessaire de scanner les copies. Plan'Éval n'est pas un outil de gestion documentaire, il ne permet pas le stockage des documents. Les pochettes papier ne disparaissent pas.

L'édition des pochettes, jaquettes CCF

❓ **Est-ce que Plan'Éval permettra d'éditer des pochettes de CCF comme le permettait Libellule ?**

Oui, Plan'Éval éditera les pochettes CCF.

❓ Y aura-t-il de nouveaux imprimés de CCF à mettre en place ?

Plan'Éval ne crée pas de nouvelles règles mais suit la réglementation en matière de CCF, il n'y aura donc pas d'imprimés supplémentaires à mettre en place.

❓ Plan'Éval peut-il générer des pochettes CCF comme tout sera renseigné sur les PEP ?

Oui, Plan'Éval éditera les pochettes CCF.

❓ Les pochettes CCF seront automatiques ?

Oui, Plan'Éval éditera les pochettes CCF.

❓ Les listes d'émargement des élèves pourront être éditées à partir de Plan'Éval ?

Les listes d'émargement seront éditables à partir de Plan'Éval.

❓ Les éditions sont-elles envisageables en format PDF pour éviter les impressions ?

Les impressions issues de Plan'Éval sont au format PDF.

❓ Des extractions en .csv sont-elles possibles, pour les fiches épreuves par exemple, afin de pouvoir les utiliser pour les demandes d'habilitations CCF à la DRAAF ?

Cette demande doit être soumise au groupe utilisateurs référents.

❓ Les copies de CCF pour les écrits seront-elles générées par Plan'Éval ? Faudra-t-il télécharger dans Plan'Éval les sujets des ECCF, les grilles d'évaluation, les indications de correction, faudra-t-il scanner les copies et grilles des apprenants et les y intégrer aussi ?

Plan'Éval n'est pas un outil de gestion documentaire, il ne permet pas le stockage des documents qui devront être archivés par l'établissement au format qu'il souhaite adopter. Les copies ne seront pas générées par l'application.

❓ Pourra-t-on éditer le calendrier CCF, les notes et les convocations ?

A ce jour, le plan prévisionnel peut être édité, de même que les convocations. Une édition au format calendrier pourrait être envisagée mais devra être priorisée par le bureau métier, de même que le relevé de notes.

❓ Et ainsi, ne plus imprimer les convocations papier, signées, dans les jaquettes ?

L'ensemble du processus CCF déjà en place dans les établissements restent actifs : le PV reste indispensable, de même que les listes d'émargement, les convocations, la grille d'évaluation ou un panel de copie sont à conserver en cas de recours.

Les relevés

❓ Est-il prévu une édition de relevés de notes ?

Cette édition a été évoquée lors d'un atelier avec le groupe utilisateurs. La demande doit être priorisée et pourra faire partie d'une prochaine livraison de l'application.

① Est-il possible de publier un relevé élève en fin de 1ere année ?

Cette édition a été évoquée lors d'un atelier avec le groupe utilisateurs. La demande doit être priorisée et pourra faire partie d'une prochaine livraison de l'application.

① Pourra-t-on éditer un relevé des notes CCF à destination des étudiants ?

Cette édition a été évoquée lors d'un atelier avec le groupe utilisateurs. La demande doit être priorisée et pourra faire partie d'une prochaine livraison de l'application.

① Pourra-t-on imprimer un relevé provisoire des CCF des élèves ?

Cette édition a été évoquée lors d'un atelier avec le groupe utilisateurs. La demande doit être priorisée et pourra faire partie d'une prochaine livraison de l'application.

① Sera-t-il possible de faire des extractions des notes saisies dans un fichier type Excel ?

Cette édition a été évoquée lors d'un atelier avec le groupe utilisateurs. La demande doit être priorisée et pourra faire partie d'une prochaine livraison de l'application.

Les convocations

① Générer des convocations pour quoi ?

Le CCF est une épreuve d'examen, à ce titre les apprenants doivent recevoir une convocation. Cela protège des absences injustifiées. Les convocations doivent être diffusées au moins 15 jours avant la date de l'épreuve.

① Est-ce que la convocation va regrouper l'ensemble des ECCF de l'année ? Ou y aura-t-il une convocation pour une ECCF ?

Plusieurs éditions sont prévues. Vous pouvez éditer les convocations par plan, par ECCF, par situation d'évaluation ou par apprenant. Le choix revient à l'équipe pédagogique ou à l'établissement.

① Qui édite les convocations aux CCF ? L'évaluateur ? Le professeur coordonnateur ? Le gestionnaire administratif ?

Le chef d'établissement est responsable de l'administration de son établissement, c'est lui qui précisera qui fait quoi. Plan'Éval permet à tous les acteurs d'éditer les convocations.

① Y aura-t-il un émargement qui sera généré en même temps que les convocations ?

Vous pourrez éditer des feuilles d'émargement pour chaque situation d'évaluation. Ces listes d'émargement seront ensuite jointes au PV de la situation d'évaluation.

① On parle d'une convocation par ECCF ? Ne peut- il pas y avoir un global ?

Les textes règlementaires prévoit une convocation par situation d'évaluation. Une convocation globale peut être éditée. Attention cependant à bien déclarer toutes les dates définitives pour chaque situation d'évaluation dès le début. D'autre part, en cas de changement de date, vous devrez ré-éditer une convocation.

? En ce qui concerne les convocations, pourront-elles être gérées par heure(s) de passage pour chaque candidat ?

Les créneaux de passage pour chaque apprenant pourront être personnalisés pour chaque situation d'évaluation.

? Pourra-t-on générer les convocations aux ECCF ?

Plusieurs éditions sont prévues. Vous pouvez éditer les convocations par plan, par ECCF, par situation d'évaluation ou par apprenant. Le choix revient à l'équipe pédagogique ou à l'établissement.

? Pourra-t-on éditer les différents contenus (liste d'ECCF, fiches épreuves, planning, convocation, ...) ?

Plusieurs éditions sont prévues à partir de différents éléments constitutifs du plan, entre autres : convocations, PEP, émargement.

? Convocation élèves, vous l'avez plusieurs fois évoquée : y a-t-il une fonctionnalité pour les éditer ? Format papier ? Envoi automatique par mail (renseigné sur Fregata) ?

Les éditions proposées dans Plan'Éval sont au format PDF. Aucun mailing n'est prévu à ce jour dans l'application. Les convocations doivent être diffusées au moins 15 jours avant la date de l'épreuve par le canal choisi par l'établissement : remis en main propre, par courrier postal, par courrier électronique.

? Comment éditer fiche d'émargement et convocation au ECCF ?

Les apprenants émargent à chaque situation d'évaluation. Pour chaque situation d'évaluation, l'apprenant doit être en possession d'une convocation.

? Comment les faire émarger autrement que sur nos documents internes ?

Vous pourrez éditer des feuilles d'émargement pour chaque situation d'évaluation. Ces listes d'émargement seront ensuite jointes au PV de la situation d'évaluation.

? On va générer une convocation par ECCF ?

Plusieurs éditions sont prévues. Vous pouvez éditer les convocations par plan, par ECCF, par situation d'évaluation ou par apprenant. Le choix revient à l'équipe pédagogique ou à l'établissement.

? Lorsque les dates sont définitives, peut-on programmer l'envoi de convocations aux candidats via Plan'Éval ?

Les éditions proposées dans Plan'Éval sont au format PDF. Aucun mailing n'est prévu à ce jour dans l'application. Les convocations doivent être diffusées au moins 15 jours avant la date de l'épreuve par le canal choisi par l'établissement : remis en main propre, par courrier postal, par courrier électronique.

? Pourra-t-on également éditer les convocations des assistants AESH pour les élèves ayant droit à un accompagnement ?

Cette édition pourra être mise en place. Un calendrier "intervenant" sera également livré dans une version supérieure de l'application.

? L'édition des convocations peut-elle être pour partie découplée de certaines modifications (ex: salle) pour ne pas avoir à générer un nouvel avenant ?

Sur la convocation apparaissent les informations suivantes : date, heure et lieu de passage. En cas de modification, une nouvelle édition de la convocation est nécessaire car ce document est règlementaire.

? Concernant les convocations, sont-elles éditées pour chaque situation d'évaluation ou par ECCF avec l'ensemble des SE composant l'ECCF ?

Plusieurs éditions sont prévues. Vous pouvez éditer les convocations par plan, par ECCF, par situation d'évaluation ou par apprenant. Le choix revient à l'équipe pédagogique ou à l'établissement.

? Est-il possible d'intégrer une génération de convocation aux différents ECCF, soit par un tableau récapitulatif ou bien pour une certaine ECCF ?

Plusieurs éditions sont prévues. Vous pouvez éditer les convocations par plan, par ECCF, par situation d'évaluation ou par apprenant. Le choix revient à l'équipe pédagogique ou à l'établissement.

? La convocation est générée par Plan'Éval, est-elle envoyée automatiquement si le mail de l'apprenant est saisi ? Combien de temps minimum avant la mise en situation d'évaluation réelle ?

Les éditions proposées dans Plan'Éval sont au format PDF. Aucun mailing n'est prévu à ce jour dans l'application. Les convocations doivent être diffusées au moins 15 jours avant la date de l'épreuve par le canal choisi par l'établissement : remis en main propre, par courrier postal, par courrier électronique.

? En complément, l'ensemble de ces éléments (convocations examens, date prévues, dates réalisées) sont-ils des éléments de preuves valides pour Qualiopi ou est-il nécessaire de conserver des éléments de preuves papiers ?

La convocation éditée dans Plan'Éval a une valeur règlementaire permettant d'informer les apprenants des dates, heures et lieux de passage aux épreuves auxquelles ils sont tenus de participer.

? Les apprenants vont recevoir les convocations par mail par ENT ou autre ?

Les éditions proposées dans Plan'Éval sont au format PDF. Aucun mailing n'est prévu à ce jour dans l'application. Les convocations doivent être diffusées au moins 15 jours avant la date de l'épreuve par le canal choisi par l'établissement : remis en main propre, par courrier postal, par courrier électronique.

? Pour la génération automatique des convocations aux ECCF, est-ce qu'il sera possible de rentrer des consignes particulières ? Je pense notamment aux matériels de laboratoire, d'atelier technologique, de calculatrice etc... ?

La convocation fait mention des obligations de l'apprenant. Vous pouvez diffuser des informations complémentaires via un document annexe propre à votre établissement qui ne sera pas géré dans Plan'Éval.

? Qu'en est-il pour la gestion des absents à une situation d'évaluation, faut-il ré-éditer une convocation ?

Les situations de remplacement (SCR) feront l'objet d'une convocation, distribuée aux apprenants qui doivent y participer.

? **Qui et sous quelle forme on convoque les apprenants aux ECCF ?**

Le CCF est une épreuve d'examen, à ce titre les apprenants doivent recevoir une convocation. Cela protège des absences injustifiées. Les convocations doivent être diffusées au moins 15 jours avant la date de l'épreuve. Plusieurs éditions sont prévues. Vous pouvez éditer les convocations par plan, par ECCF, par situation d'évaluation ou par apprenant. Le choix revient à l'équipe pédagogique ou à l'établissement.

Le contrat de redoublement

? **Les contrats de redoublement pourront-ils être édités directement sur Plan'Éval ?**

A ce jour, l'édition du contrat de redoublement n'est pas disponible mais a été analysée pour être proposée dans une version supérieure. Il est également envisagé le transfert de dossier. Cette fonctionnalité répondrait donc à la problématique de personnalisation des parcours.

? **C'est plus globalement la notion de contrat pédagogique que de contrat de redoublement qui serait plus pertinente à utiliser. L'individualisation des parcours étant aujourd'hui la règle.**

A ce jour, l'édition du contrat de redoublement n'est pas disponible mais a été analysée pour être proposée dans une version supérieure. Il est également envisagé le transfert de dossier. Cette fonctionnalité répondrait donc à la problématique de personnalisation des parcours.

L'édition du PEP

? **L'édition du PEP sera sous format Word ?**

Non, le PEP est édité au format PDF.

? **Pourra-t-on avoir un récapitulatif complet imprimable d'un plan d'évaluation ?**

L'édition du récapitulatif complet du plan pourra être réalisée.

? **Responsable des dossiers d'habilitation pour les formations en apprentissage en CFA, je dois présenter les nouveaux plans d'évaluation des BTS rénovés avant le 15 juin, pourrions-nous avoir accès au modèle du fichier type du PEP qui sera construit sur Plan'Éval ?**

Le plan doit être dans un état valide pour que le PEP soit édité en vue de sa diffusion aux apprenants. Une édition prévisionnelle générale, ne s'appuyant pas sur les données apprenant, peut être envisagée pour répondre à la demande. Elle devra être priorisée.

? **Sera-t-il possible d'éditer des PEP en amont de la validation des PAJ pour les incorporer à nos demandes d'habilitation des actions de formation (CFA) ?**

Le plan doit être dans un état valide pour que le PEP soit édité en vue de sa diffusion aux apprenants. Une édition prévisionnelle générale, ne s'appuyant pas sur les données apprenant, peut être envisagée pour répondre à la demande. Elle devra être priorisée.

Les exports

❓ **Est-il possible d'importer les notes en csv ?**

A ce jour, il n'existe pas de fonctionnalité d'export des notes. Cette demande pourra être envisagée et priorisée par le bureau métier.

❓ **Peut-on extraire les notes de CCF d'une classe sur un fichier Excel par exemple ? Générer des documents pour échanger avec les élèves ou en conseil de classe...**

A ce jour, il n'existe pas de fonctionnalité d'export des notes. Cette demande pourra être envisagée et priorisée par le bureau métier.

❓ **Plan'Éval calcule-t-il la moyenne globale CCF ? Y a-t-il un export des notes sous Excel possible ?**

Plan'Éval calcule automatiquement la moyenne des ECCF en fonction des résultats obtenus par les apprenants et des coefficients. La moyenne sera visible au niveau de la fiche épreuve. L'export des moyennes n'est pas disponible à ce jour mais la demande peut être étudiée.

❓ **Y a-t-il un export des notes CCF sous Excel ?**

A ce jour, il n'existe pas de fonctionnalité d'export des notes. Cette demande pourra être envisagée et priorisée par le bureau métier.

FAQ - Environnement de tests

Environnement de tests

- ❓ **Quand sera disponible le bac a sable Plan'Éval ? L'idée étant de former les agents concernés dès cette fin d'année scolaire afin d'être opérationnel a la rentrée.**

Dès juin, et à réception des demandes d'ouverture des accès à l'environnement (quelques vérifications préalables sont nécessaires avant d'obtenir une réponse favorable).

- ❓ **Aurons-nous une version test pour présentation et formation aux enseignants ?**

Les plans archivés ne seront plus modifiables mais resteront consultables dans Plan'Éval. Il sera toujours nécessaire de conserver les pochettes CCF au format papier puisqu'elles contiennent les traces des épreuves.

Glossaire

BEX : Bureau des EXamens

DRAAF : Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

ECCF : épreuve certificative en cours de formation

ECI : contrôle d'intégration

EPD : Épreuve de diplôme

EPO : Épreuve obligatoire

EPR : Épreuve règlementaire (enfant d'une EPD)

Fregata : Logiciel gérant les inscriptions des apprenants de l'enseignement agricole

MIREX : Mission InterRégionale des EXamens

PAJ : Président adjoint de jury

PEP : Plan d'évaluation personnalisé

RefEA : Logiciel de gestion du référentiel de l'enseignement agricole

SCCF : situation d'évaluation

SCP : situation de positionnement

SCR : situation de remplacement

SE : Section européenne

UE : Unité d'enseignement